

RAPPORT ANNUEL 2014



Villa « La Piscine » - Ambohibao - BP 399 Antananarivo - Madagascar - E-mail: bianco.dg@moov.mg
Téléphone: 00 261 20 22 489 82 / 22 459 52 - Fax: 00 261 20 22 489 93
Site web: www.bianco-mg.org - Facebook: Bianco Madagascar

SOMMAIRES

MOT DU DIRECTEUR GENERAL.....	1
RESUME EXECUTIF.....	3
1.- Un nouveau directeur général, une nouvelle stratégie nationale.....	3
2.- Les événements marquants.....	5
3.- Les recommandations.....	7
REALISATIONS.....	9
Résumé des ressources humaines, matérielles et financières.....	9
1.- Ressources humaines.....	9
2.- Administration et finances.....	9
Résumé des activités par volet d'intervention dans les branches territoriales.....	11
1.- Volet éducation.....	13
2.- Volet prévention.....	21
3.- Volet application de la loi.....	32
4.- Les activités de communication.....	39
PERSPECTIVES.....	42
1.- Une nouvelle stratégie nationale.....	42
2.- Les principales orientations des activités pour 2015.....	46
ANNEXES :	
ANNEXE 1 : RELATIONS INTERNATIONALES	
ANNEXE 2 : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	52
ANNEXE 3 : SYNTHÈSE DU RAPPORT DES COMITÉS CONSULTATIFS.....	53
ANNEXE 4 : BUDGET ET SCHEMA DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS 2015	63
ANNEXE 5 : INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION.....	64

Listes des tableaux et des graphes

Tableau 1 : Récapitulation des crédits alloués par l'Etat pour le financement des activités de l'exercice 2014.....	8
Tableau 2 : Situation de l'utilisation des crédits alloués par l'Etat pour le financement des activités de l'exercice 2014.....	10
Tableau 3 : Situation par activités 2014 hors salaire.. ..	11
Tableau 4 : Tableau de comparaison des réalisations aux indicateurs prévus.....	12
Tableau 5 : Mobilisation des agents des secteurs publics, des responsables locaux et des futurs agents de l'Etat par les Branches Territoriales.....	14
Tableau 6 : Mobilisation du secteur privé et des relais d'éducation.....	14
Tableau 7 : Appui aux entités de développement à la mise en oeuvre de la SNLCC et à l'adoption de la culture de transparence et d'intégrité.....	17
Tableau 8 : Imprégnation des jeunes et étudiants à l'environnement de la lutte contre la corruption.....	17
Tableau 9 : Promotion de la culture d'honnêteté et d'intégrité et de développement des compétences des jeunes à travers les Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité(RHI).....	18
Tableau 10 : Conception et insertion de modules de moralité, d'éducation civique et de bonnes conduites dans les programmes scolaires et les activités associatives.....	19
Tableau 11 : Confection et vulgarisation de supports d'éducation de masse.....	20
Tableau 12 : Synthèse des réalisations relatives à la mise en oeuvre des dispositifs anti-corruption.....	22
Tableau 13 : Récapitulation des réalisations relatives à la sécurisation des recettes publiques.....	27
Tableau 14 : Résumé des travaux d'analyse pour la sécurisation des dépenses publiques.....	28
Tableau 15 : Répartition des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) par Branche Territoriale.....	29
Tableau 16 : Répartition des autres secteurs par Branche Territoriale.....	30
Tableau 17 : Récapitulation des Déclarations de Patrimoine reçues par Branche Territoriale.....	33
Tableau 18 : Etat récapitulatif des Déclarations de Patrimoine reçues par catégorie	34
Tableau 19 : Etat des doléances et des résultats de traitement des dossiers de corruption.....	35
Tableau 20 : Résultats des investigations effectuées au cours de l'exercice 2014.....	36
Tableau 21 : Récapitulation des dossiers soumis aux Comités Consultatifs des Branches Territoriales.....	37
Tableau 22 : Répartition par secteur des cas de corruption dénoncés au cours de l'année 2014.....	38
Tableau 23 : Situation de traitement des doléances de corruption par Branche Territoriale durant l'exercice 2014.....	39
Tableau 24 : Situation de traitement des doléances de corruption depuis 2004.....	39
Tableau 25 : Activités de communication par Branche Territoriale lors de la célébration de la Journée internationale de lutte Contre la Corruption.....	42
Tableau 26 : Situation des réalisations des activités de communication de proximité par Branche Territoriale.....	43
Tableau 27 : Etat des dossiers soumis pour examen des Comités Consultatifs en Investigation.....	60
Tableau 28 : Etat des dossiers classés sur décision des Comités Consultatifs en Investigation.....	60
Tableau 29 : Récapitulation des dossiers soumis aux membres du Comité Consultatif.....	61
Tableau 30 : Budget et schéma de financement des activités de l'exercice 2015.....	65

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution par année des arrestations et des détentions provisoires.....	7
Graphique 2 : Avancement des travaux d'analyse des systèmes et procédures réalisés.....	21
Graphique 3 : Répartition des CTD appuyés par Branche Territoriale.....	29
Graphique 4 : Evolution des cas de corruption dénoncés par secteur en 2014.....	34
Graphique 5 : Proportion des cas de corruption dénoncés par secteur en 2014.....	35

Liste des abréviations

ACMIL	: Académie Militaire	JILCC	: Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption
ATT	: Agence du Transport Terrestre	LCC	: Lutte Contre la Corruption
ANTS	: Antsiranana	MFPTLS	: Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
ATV	: Antananarivo Télévision	MJG	: Mahajanga
BAD	: Banque Africaine du Développement	OCAI	: Opérations Communales d'Appui Intégré
BIANCO	: Bureau Indépendant Anti-Corruption	OEMC	: Office de l'Education de Masse et du Civisme
BT	: Branche Territoriale	ONG	: Organisation Non Gouvernementale
CAA	: Chef d'Arrondissement Administratif	OPCI	: Organisme Public de Coopération Intercommunale
CCI	: Comité de Consultatif en Investigation	ORTM	: Office de la Radio Télévision Malgache
CHU	: Centre Hospitalier Universitaire	OSC	: Organisation de la Société Civile
CIRDOMA	: Circonscription Domaniale	PAGI	: Programme d'Appui de Gouvernance Institutionnelle
CIRTOPO	: Circonscription Topographique	PGA	: Paierie Générale d'Antananarivo
CISCO	: Circonscription Scolaire	PGDI	: Programme de Gouvernance et de Développement Institutionnel
CNaPS	: Caisse Nationale de Prévoyance Sociale	PIA	: Peloton InterArme
CPAP	: Country Program Action Plan	PND	: Plan National de Développement
CPAC	: Chaîne Pénale Anti-Corruption	PNF	: Politique Nationale Foncière
CSB	: Centre de Santé de Base	PRD	: Plan Régional de Développement
CSFOP	: Conseil Supérieur de la Fonction Publique	PRLCC	: Politique Régionale de Lutte Contre la Corruption
CSI	: Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité	PRMP	: Personne Responsable des Marchés Publics
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées	RDB	: Radio Don Bosco
CUA	: Commune Urbaine d'Antananarivo	RGA	: Recette Générale d'Antananarivo
DGE	: Direction des Grandes Entreprises	RHI	: Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité
DGI	: Direction Générale des Impôts	RNM	: Radio Nationale Malagasy
DIRAT	: Direction Inter-Régionale de l'Administration du Territoire	SAMIFIN	: Sampan-draharaha Miady amin'ny Famotsiam-bola
ECR	: cabinet d'Etudes, de Conseil et d'assistance à la Réalisation	SCAC	: Service de Coopération et d'Action Culturelle (Ambassade de France)
EDBM	: Economic Development Board of Madagascar	SCPC	: Service Central de Prévention de la Corruption
ENAM	: Ecole Nationale d'Administration de Madagascar	SNLCC	: Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
ENAP	: Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire	STD	: Services Territoriaux Déconcentrés
ENMG	: Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes	TAFAMI	: Tantsoroka Fampandrosoana tsy Mitanila sy miorim-paka
ENEM	: Ecole Nationale de l'Enseignement Maritime	TI	: Transparency International
FDL	: Fonds de Développement Local	TLR	: Toliara
FNR	: Fianarantsoa	TMS	: Toamasina
GN	: Gendarmerie Nationale	TNR	: Antananarivo
IAACA	: International Association of Anti-Corruption Authority	TPI	: Tribunal de Premières Instance
IACA	: International Anti-Corruption Academy	TVM	: Télévision Malagasy
IGE	: Inspection Générale de l'Etat	UNDAF	: Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
IMATEP	: Institut Malgache des Techniques de Planification	UNODC	: United Nations Office on Drugs and Crime
INSPC	: Institut National de la Santé Publique et Communautaire		
IPC	: Indice de Perception de la Corruption		
ISTA	: Institut Supérieur de Technologie d'Ambositra		

LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL

Mise en œuvre depuis maintenant dix années, la lutte contre la corruption peine encore à convaincre par ses résultats.

En effet, si l'on se réfère à l'indice annuel de perception de la corruption publié par Transparency International (IPC), Madagascar est en régression continue depuis 2012, passant du score de 32 sur 100 à 28 malgré une certaine stabilisation depuis 2 ans.

Face à ce constat et au terme de son mandat, mon prédécesseur le Général Faly RABETRANO a tenu à souligner que « le manque de résultats de l'ensemble du système ne devait pas remettre en cause la nécessité de persévérer dans cette initiative », affirmant sa conviction que la lutte contre la corruption est une nécessité impérieuse pour le pays.



Abondant dans le sens de ses propos, je tiens à mentionner qu'une nouvelle stratégie nationale de lutte contre la corruption doit être adoptée sans attendre.

En effet, je suis intimement convaincu que la réussite de la lutte contre la corruption à Madagascar est tributaire en grande partie des éléments et conditions suivantes:

- la restructuration de la Chaîne Pénale Anti-corruption pour lui garantir une indépendance et une performance accrue,
- la réforme du Conseil Supérieur de la Magistrature pour assurer la bonne gestion de la carrière des magistrats, et surtout assurer l'application de sanction contre les éléments qui continuent injustement de ternir l'image globale de la magistrature Malgache,
- la restructuration du Bureau Indépendant Anti-Corruption pour obtenir une meilleure gouvernance de la lutte contre la corruption et afin d'atteindre une performance pour une plus grande crédibilité de ses actions,
- la mise en place d'une politique pénale cohérente et répondant aux attentes de toutes les parties prenantes, et en premier lieu, le public,
- et enfin, la mise en place des structures d'accompagnement et de contrôle prévues par la Constitution, telles que la Haute Cour de Justice, le Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'Etat de droit, l'Inspection Générale de la Justice et le Conseil National de la Justice.

La mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption est certes, une œuvre de longue haleine; force est de constater néanmoins qu'il y a urgence dans la mesure où tout un chacun attend des changements rapides, pour aspirer à de meilleures conditions de vie.

C'est dans ce sens que des actions jugées prioritaires dans le cadre d'une stratégie intérimaire ont été entreprises sur le court terme, pour atténuer progressivement les impacts de la dépravation morale généralisée, engendrée par l'impunité des faits de corruption devant les yeux médusés du public, ainsi que pour pallier à la faiblesse des institutions de l'Etat gangrenées par la corruption.

1)- En premier lieu, pour enrayer la corruption dans les concours administratifs dans le simple et noble objectif de garantir l'égalité de chance des candidats, nous allons renforcer notre collaboration avec le Ministère de la fonction publique pour accélérer la mise en place d'un manuel de procédure cohérent, efficace et surtout hermétique à toute velléité de corruption. Nous tenons à rassurer tous les acteurs impliqués dans l'organisation des concours administratifs et tous les observateurs, de notre ferme volonté d'ouvrir une enquête judiciaire à l'encontre de tous éventuels contrevenants quelle que soit leur qualité.

2)- Au niveau des branches territoriales du BIANCO, les mesures tendant à améliorer les actions d'application de la loi que nous avons entamées depuis ma prise de fonction seront consolidées et améliorées par la procédure de la saisine d'initiative. Ce, conformément aux dispositions de l'article 133 du Code de Procédures Pénales, de sorte qu'une enquête judiciaire puisse être ouverte sans attendre une plainte ou une dénonciation. En effet, il

m'est totalement inconcevable de laisser l'impunité s'enraciner dans notre société sous prétexte que le bureau n'ait pas été saisi préalablement d'une doléance ! Le mot d'ordre est : « Il faut agir sans attendre ».

En effet, ce revirement de pratique devrait permettre au BIANCO d'être beaucoup plus proactif, au regard des différents faits de corruption à grande échelle et les trafics illégaux de nos ressources naturelles et de nos espèces endémiques.

3)- Nous projetons également d'asseoir la crédibilité du BIANCO par des investigations approfondies des affaires impliquant les grands délinquants, entre autres, par l'ouverture d'enquêtes sur les cas d'enrichissement suspect car le fait pour les délinquants de pouvoir jouir paisiblement des fruits de corruption est un vecteur d'évolution de celle-ci.

4)- Il s'avère aussi urgent de combattre le capitalisme de coterie, qui a permis à certaines élites d'accaparer la quasi-totalité des bienfaits du commerce et de la rente publique. Il s'agit là en effet d'une forme fréquente et insidieuse de corruption et de favoritisme qui ne peut plus durer, et qui doit être démantelée afin que notre système économique devienne plus solidaire et s'ouvre à tous les opérateurs et à tous les entrepreneurs. Je tiens à préciser néanmoins que même si cet état de chose existe bel et bien et perdure, il ne concerne qu'une minorité insatiable de hauts responsables qu'il faudrait identifier et écarter définitivement des affaires de l'Etat.

5)- Enfin, nous allons axer nos efforts pour mettre en place une véritable culture de transparence et d'éthique au sein de la société, en renforçant le rôle des systèmes éducatifs, de la société civile et des médias dans la sensibilisation et l'éducation des citoyens.

Pour la première fois un magistrat dirige le BIANCO. Je suis conscient du sens et de la portée réelle de ce choix qui révèle en définitive une nouvelle approche dans la lutte contre la corruption et qui réaffirme que le socle fondamental de la réussite de cette lutte reste l'institution judiciaire, qui devait être le plus performant possible. S'il est évident que certains magistrats travaillent avec honnêteté et abnégation, il n'en demeure pas moins vrai que les comportements déshonorants de quelques uns sapent profondément les fondements de la justice et rabaissent et discréditent continuellement l'ensemble de la magistrature.

Il est en effet fort regrettable qu'au sein même du corps des magistrats de notre pays qui sont censés être les pionniers de la lutte contre la corruption et l'incarnation de l'intégrité compte tenu de leur responsabilité, se développe une culture malsaine qui génère une justice des coulisses et à deux vitesses, favorisant ainsi les puissants et les corrompus au détriment des plus faibles et des plus honnêtes.

A l'endroit de ces collègues égarés et baignant encore dans la cupidité et la corruption, je confirme que le temps du laxisme et de l'impunité est révolu et que nul n'est au-dessus de la loi et tout particulièrement, nous qui sommes chargés de l'appliquer. Le temps du corporatisme qui a longtemps consisté à blanchir et protéger les collègues impliqués à raison dans des affaires de corruption doit s'arrêter.

La mise en place d'un Etat de droit et de la bonne gouvernance est devenue un enjeu majeur qui nécessite l'adhésion de tous les responsables politiques qui aspirent réellement au développement de notre pays. Aussi, j'exhorte toutes les autorités du pouvoir exécutif et législatif, ainsi que de l'institution judiciaire, assujetties à la déclaration de patrimoine de remplir leur obligation.

L'effectivité de la déclaration de patrimoine témoigne en effet, aux yeux de tous, de la volonté de notre pays à renforcer le système national d'intégrité, dont la finalité est de moraliser constamment la vie publique.

Comme vous le savez, la lutte contre la corruption n'est pas la seule affaire du BIANCO. Je tiens particulièrement à lancer un appel solennel à toutes les instances, nationales et internationales, pour leur appui technique et financier à concrétiser le plan d'action que nous avons défini pour ce 3^e quinquennat 2014/2019, dont l'objectif est de permettre à Madagascar d'atteindre en juin 2019, le score de 54/100, niveau de probité des Seychelles en 2013, classant ce pays au rang de 47^eme/177 pays le moins corrompu.

RESUME EXECUTIF

Après dix années de mise en œuvre, la lutte contre la corruption se trouve à un tournant décisif, au regard du contexte actuel de retour à l'ordre constitutionnel et la reconnaissance internationale recouvrée par Madagascar.

Pour le Bureau Indépendant Anti-Corruption, l'année 2014 a été marquée par deux événements majeurs : la nomination d'un nouveau directeur général en juin et la célébration du dixième anniversaire en décembre.

1- Un nouveau Directeur général, une nouvelle stratégie nationale



Prestation de serment du nouveau Directeur Général du BIANCO
23 juin 2014 - Cour Suprême d'Antananarivo

Troisième Directeur général du BIANCO, Monsieur Jean Louis ANDRIAMIFIDY a été sélectionné à l'issue d'un processus de recrutement, conformément aux dispositions légales et réglementaires y afférentes.

La vision politique du nouveau Directeur Général du BIANCO s'inscrit dans le contexte actuel d'une nouvelle opportunité de relance, fixant comme objectif de sortir définitivement Madagascar de l'emprise d'une corruption généralisée, à travers la mise en place d'une nouvelle stratégie nationale de lutte contre la corruption pour une nouvelle période de 10 ans.

Durant le deuxième semestre, et dans l'attente de la nouvelle stratégie nationale en cours d'élaboration, le BIANCO a poursuivi ses activités dans le cadre d'une **stratégie intérimaire**, dont le plan d'actions vise à obtenir, à court terme, des résultats palpables, d'une part pour recouvrer la crédibilité du programme de lutte contre la corruption, et d'autre part pour contribuer à la mise en place de la stratégie nationale, en instaurant notamment un environnement favorable à sa mise en œuvre.

La stratégie intérimaire repose sur des axes de priorités définis dans les trois volets que sont la prévention de la corruption, l'éducation du public vers un changement de comportement face à la corruption, et l'application de la loi dans la répression des infractions de corruption.

Cette stratégie inclut nécessairement des mesures d'accompagnement et d'appui, notamment en termes d'actions de communication, afin d'obtenir un maximum de visibilité sur les actions engagées contre la corruption.

Si le public s'intéresse particulièrement aux résultats des investigations menées par le BIANCO, la transparence dans **l'organisation des concours administratifs** constitue un deuxième point sensible pour l'opinion.

Le défi posé par le BIANCO en l'occurrence était de sécuriser au maximum chaque étape du processus, afin de garantir la transparence effective des résultats finaux.

Au cours du 2^e semestre, le BIANCO a apporté un **appui permanent pour la sécurisation** de l'organisation de 12 concours nationaux, et a contribué sous forme d'une **assistance ponctuelle à certaines phases** (entretien, pré-épreuve, épreuve) pour 5 entités dont l'INSPC, l'Agence Portuaire Maritime et Fluviale ; ou assistance à l'évaluation de l'examen du baccalauréat 2013 pour l'université de Toliara.

La mobilisation des moyens nécessaires ainsi que le renfort numérique en personnel se sont imposés, à la fois pour assurer la couverture territoriale dans les centres d'examen répartis dans toute l'île, et pour marquer la présence du BIANCO dont l'image reste à crédibiliser.



Des responsables du BIANCO au centre d'examen du concours d'entrée à l'ENMG

La stratégie intérimaire a également programmé le **lancement de la mise en place de la future stratégie nationale de lutte contre la corruption**.

Le processus a démarré le 31 octobre, et jusqu'au 1^{er} décembre, des ateliers de réflexion sur la stratégie nationale de lutte contre la corruption ont été organisés dans les 22 régions, en collaboration avec les autorités locales et incluant des représentants de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile.

Sur la base d'un état des lieux effectué au niveau des six branches territoriales du BIANCO, les débats et échanges ont permis de recueillir les propositions des différents acteurs de la stratégie nationale, tels que les agents publics, ceux des collectivités décentralisées, les élus, les membres de la société civile et les représentants de la population.

Une telle démarche vise à prendre en compte les aspirations de la population et œuvrer pour une meilleure appropriation de la stratégie nationale qui en sera issue. A cet effet, des représentants élus au cours des ateliers régionaux ont pris part aux ateliers provinciaux, qui ont à leur tour désigné leurs représentants pour l'atelier national qui s'est tenu à Antananarivo du 16 au 18 décembre.

Les principaux axes de recommandations dégagés à l'issue de l'atelier national confirment la nécessité de la lutte contre la corruption, à travers le renforcement des structures en charge de cette lutte, notamment de leurs pouvoirs.

Ainsi y ont été suggérés, le renforcement des pouvoirs du Bureau Indépendant Anti-Corruption en matière de poursuite, ainsi que la création d'une juridiction spécialisée en matière de corruption et d'infractions y assimilées.

La dotation de moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission ainsi que le détachement du BIANCO de la Présidence de la République ont été également évoqués.

Le public sollicite également une approche intégrée dans la lutte contre la corruption, comprenant la mise en place de structures de proximité comme les **antennes régionales**, ainsi qu'une nouvelle **approche sectorielle** consistant à la mise en place de structures internes au niveau des ministères et des secteurs pour la mise en œuvre des actions de lutte contre la corruption.

En ce qui la concerne, la société civile souhaite être impliquée davantage dans la lutte contre la corruption.

Renforcer la lutte contre la corruption nécessite en outre la redynamisation des structures de contrôle, telles que l'Inspection générale de l'Etat, le conseil de discipline budgétaire et financière.

Concernant particulièrement le secteur justice, l'accent a été porté sur la mise en place de l'Inspection Générale de la Justice, l'assainissement de la justice, la réforme du conseil supérieur de la magistrature pour plus d'indépendance de la justice.

Le document de stratégie, une fois rédigé par les consultants, fera l'objet de diffusion auprès des entités concernées par la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption. La finalisation du document définitif est prévue pour le mois de mars 2015.

Dès l'adoption de la stratégie nationale, une série de réformes est à prévoir, concernant notamment les structures telles que le bureau indépendant anti-corruption, la chaîne pénale, le conseil supérieur de la magistrature. La loi sur la lutte contre la corruption, le code pénal, le code de procédure pénale feront également l'objet de réformes pour intégrer les adaptations nécessaires à la mise en place de la nouvelle stratégie.

Au terme du processus, cette stratégie devrait faire l'objet d'un engagement national, dans le cadre d'une cérémonie officielle en présence des membres de la communauté internationale.

2- Des événements marquants

Dans le cadre de ses activités de partenariat, le BIANCO a été sollicité par l'Ordre national des avocats pour participer aux premières assises nationales du barreau de Madagascar du 27 au 29 août, sur le thème de « la crédibilité de la justice par les avocats pour un état de droit efficient ».

Outre l'intervention du Directeur général du BIANCO à la séance inaugurale, les problématiques liées à la corruption ont été largement débattus au niveau des commissions instituées, qui ont axé leurs travaux respectivement sur : - la corruption et le monde judiciaire ; - la corruption et le monde des affaires ; - la réforme de la justice ; - la promotion de la défense ; et – l'avenir de la profession.

Au titre des résolutions de ces assises figurent des recommandations telles que : la réforme de la loi sur la corruption ; l'installation dans chaque juridiction d'un observatoire de l'éthique, ciblant l'enrichissement illicite de certains acteurs de la justice ; la promotion de la déclaration de patrimoine préconisant l'application de sanctions sévères contre les défaillants ; le renforcement de l'assistance du BIANCO aux concours de recrutement à l'ENMG...

Au plan international, le BIANCO continue d'honorer les invitations émanant des associations et organismes internationaux de lutte contre la corruption.

Par ailleurs, en application des dispositions de la convention des Nations unies contre la corruption, le comité des experts gouvernementaux a poursuivi les travaux préparatoires à la mission d'évaluation par les pairs, prévue pour Madagascar en février 2015.

Un correspondant de l'UNODC a effectué une première mission sur place en novembre.

Le dixième anniversaire du Bureau a été célébré le 9 décembre, journée internationale de lutte contre la corruption, dans les six provinces de Madagascar.

En collaboration avec les autorités locales, les organismes de société civile, les entités relais et les partenaires, diverses manifestations de mobilisation du public ont été organisées sur plusieurs jours : carnaval à Antsiranana et Toliara, conférence de presse et débat à Toamasina et Mahajanga, expositions et concours culturels, publiereportages, interventions et communiqués radio télévisés sur les médias locaux et nationaux.

A Antananarivo, la déclaration solennelle du directeur général du BIANCO a été diffusée sur les chaînes radio télévisées nationales. Plusieurs émissions spéciales ont été réalisées autour de cet événement, relayées par des activités socioculturelles (radio crochet, danse folklorique, poésie et sketches, diffusion du film SEDRA).

Avec la participation des partenaires techniques et financiers, tels que la Commune urbaine et l'Université d'Antananarivo, ainsi que le Programme des Nations Unies pour le Développement, la cérémonie officielle s'est tenue à l'Hôtel de ville.

Plusieurs personnalités dont le Secrétaire général de la Commune urbaine d'Antananarivo, le ministre de la Justice ainsi que le président du Comité pour la sauvegarde de l'intégrité ont assisté à cette cérémonie présidée par le Premier Ministre, chef du gouvernement.



De g à d: le Directeur Général du BIANCO, le Premier Ministre KOLO Roger, le Secrétaire exécutif du PNUD et le Secrétaire Général de la Commune Urbaine d'Antananarivo

3- Les recommandations

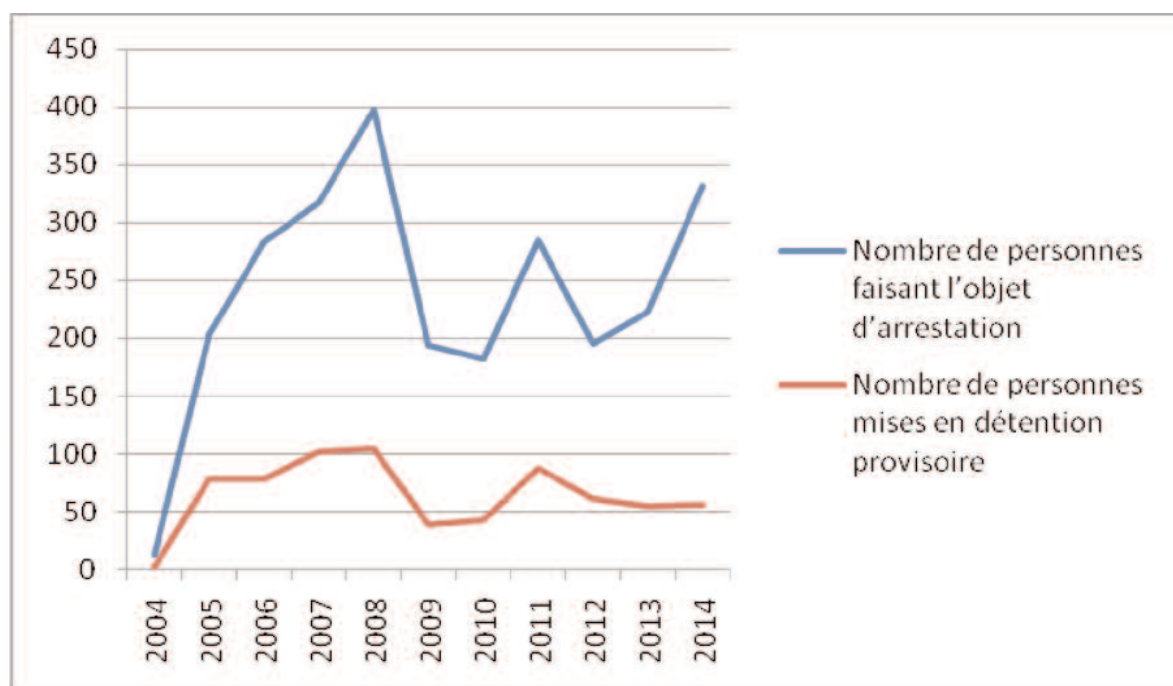
La confirmation de la volonté politique à adhérer à la lutte contre la corruption figure parmi les principales recommandations d'ordre général.

A ce titre, la déclaration de patrimoine, l'engagement sur l'honneur des dirigeants et hauts responsables à mettre en oeuvre la nouvelle stratégie nationale sont autant de mesures préconisées et attendues de la part des gouvernants.

Dans le cadre de cette mise en oeuvre, la transparence et la redevabilité doivent être au centre de la gouvernance publique. Cette exigence concerne notamment les poursuites sur les grands dossiers de corruption, dont les résultats doivent être rendus publics.

Pour parvenir à une répression des cas de corruption, il faudrait mettre en place un système à même d'apporter une réponse pénale adaptée au besoin de restauration du respect de l'Etat de Droit.

Graphique 1: Evolution par année des arrestations et des détentions provisoires



Il est ainsi recommandé, non seulement d'envisager la conception d'une politique pénale adaptée aux besoins de renforcement de la lutte contre la corruption, mais également de procéder à la restructuration de la chaîne pénale anti-corruption.

Cette restructuration s'impose, afin de mettre en place une structure à l'autonomie renforcée et aux capacités accrues, en termes de moyens, de domaine de compétences et de capacités opérationnelles et techniques.

La promotion de la transparence dans le recrutement des hauts responsables publics a été fortement recommandée, tendant vers la mise en place d'un organisme indépendant pour le recrutement des fonctionnaires.

Il en est de même pour l'observatoire sur les concours administratifs impliquant la société civile, dont la création a été proposée pour garantir plus de transparence dans ce domaine précis.

Des mesures d'accompagnement sectorielles sont également nécessaires, comme la promotion de la redevabilité des gouvernants et de la redevabilité sociale.

Les organismes de la société civile devraient être soutenus dans leurs actions de préservation des valeurs morales d'intégrité et de probité, pour un engagement citoyen vers la moralisation de la vie publique.

La mobilisation des relais (associations, leaders d'opinion, entités confessionnelles, médias) s'avère ainsi indispensable pour promouvoir les actions de veille et d'interpellation citoyenne, face à l'ampleur des pratiques de corruption.

Sur le long terme, l'éducation pour un changement de comportement face à la corruption passe par l'introduction et la promotion de la lutte contre la corruption dans le système éducatif et des formations professionnelles.

Dans l'objectif de promouvoir les bonnes pratiques, les réseaux d'honnêteté et d'intégrité sont à encourager dans les milieux scolaires, et dans les milieux professionnels, le développement de la dimension éthique, l'appropriation des codes de déontologie ainsi que la diffusion d'un guide des bonnes pratiques sont à redynamiser.

Il faut toutefois souligner que de tels engagements ne sauraient être réalisés, sans la mise à disposition des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires au BIANCO.

De toute évidence, une budgétisation conséquente du programme de lutte contre la corruption est la seule mesure concrète de la volonté politique maintes fois proclamée mais non suivie dans les faits.

En baisse constante depuis 2009, le budget de l'Etat alloué au Bureau ne couvre actuellement que 30% du coût de ses activités programmées.

Une telle situation ne peut qu'impacter les résultats de manière négative, contrairement aux attentes croissantes et urgentes exprimées par les citoyens.

Tableau 1: Récapitulation des crédits alloués par l'Etat pour le financement des activités de l'exercice 2014

En millier d'Ariary										
Code Budget	Catégories de dépenses		LF initial 2014	Engagé	Modification		LFR 2014	Budget 2014 Demandé	Taux par rapport au Budget 2014 Demandé	
					en +	en -				
00	Intérêt de la dette									
	Solde									
	Fonctionnement	Indemnités	2 322 540,00	1 161 270,00	470 982,00	0,00	2 793 522,00	3 455 000,00	80,85%	
		Biens et Services (IRSA)				504 000,00		504 000,00		
		Transferts		363 743,00	161 300,00	185 493,00	0,00	549 236,00	1 243 339,00	44,17%
	Total Fonctionnement Hors solde		2 686 283,00	1 322 570,00	1 160 475,00	0,00	3 846 758,00	4 698 339,00	81,87%	
	Investissement	Immobilisations incorporelles (TVA)			20 000,00	0,00	20 000,00			
		Immobilisations corporelles						0,00		
		Transferts		125 447,00	52 939,00	180 000,00	0,00	305 447,00	1 812 000,00	16,86%
	Total investissement		125 447,00	52 939,00	200 000,00	0,00	325 447,00	1 812 000,00	17,96%	
TOTAL GENERAL			2 811 730,00	1 375 509,00	1 360 475,00	0,00	4 172 205,00	6 510 339,00	64,09%	

1

REALISATIONS

2.1- RESUME DES RESSOURCES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES

2.1.1- Ressources Humaines

La gestion des ressources humaines a enregistré une nette régression de l'effectif du personnel en 2014, suite à un nombre élevé de départs contre un faible niveau de recrutement.

- Du fait de la décision de la gendarmerie nationale de mettre un terme au détachement de ses éléments auprès du BIANCO : sur quatorze éléments concernés par cette mesure, il y a eu **six** démissions de gendarmes retournés à leur corps d'origine.
- Pour cause de nomination aux hauts emplois de l'Etat, **deux** personnels ont quitté le Bureau.
- A l'issue de leur formation auprès de l'Ecole nationale d'administration de Madagascar, **deux** personnels ont rejoint leur nouveau corps d'appartenance.
- Pour des raisons de convenance personnelle, **deux** démissions ont été enregistrées.
- **Une** admission à la retraite pour limite d'âge,
- Et fin de mandat pour le Directeur général nommé en 2009.

Par rapport à ces **quatorze départs**, une procédure pour le recrutement de **onze** personnes n'a pu être finalisée, faute de moyens financiers.

En définitive, seulement **cinq recrutements** ont été réalisés, à savoir :

- un directeur général
- un directeur territorial
- deux chauffeurs
- un élément assurant la garde rapprochée du Directeur général.

Au plan du renforcement de capacités du personnel, des sessions de formation locale sont initiées directement par les responsables des branches territoriales, des échanges d'expériences par volet d'activités ont été organisés entre branches territoriales, en coordination avec la Direction générale.

Six membres du personnel ainsi que des membres du staff ont pu représenter le BIANCO à diverses occasions au cours de l'année.

Les visites d'échange et de formation à l'extérieur du territoire sont récapitulées à l'annexe 1.

2.1.2- Administration et Finances

Le montant total des crédits alloués au BIANCO pour l'exercice budgétaire 2014 s'élève à Quatre Milliards Cent Soixante Douze Millions Deux Cent Cinq Mille Ariary (**Ar. 4 172 205 000**), contre un montant prévisionnel de Six Milliards Cinq Cent Dix Millions Trois Cent Trente Neuf Mille Ariary (Ar. 6 510 339 000).

Par rapport aux prévisions, l'allocation obtenue correspond à **64,09%** des prévisions budgétaires exprimées. Elle couvre ainsi **16,86%** de la demande en budget d'investissement, soit **Ar.305 447 000** ; et **44,17%** de la demande en budget de fonctionnement soit **Ar.549 236 000**.

La répartition ainsi que le détail de l'utilisation des crédits alloués sont donnés dans le tableau suivant:

Tableau 2: Situation de l'utilisation des crédits alloués par l'Etat pour le financement des activités de l'exercice 2014

EXECUTION ET ENGAGEMENT (En millier d'Ariary)							
Code Budget	Catégories de dépenses	LFR 2014	RELIQUAT FIN 2013	CREDIT VERSE EN 2014	CREDIT DISPONIBLE POUR 2014	DEPENSES EN 2014	CREDIT DISPONIBLE FIN 2014
00	Intérêt de la dette						
	Solde						
	Fonctionnement	Indemnités	2 793 522,00	219 365,91	2 793 521,20	3 012 887,11	2 663 195,07
		Biens et Services	504 000,00	30 135,67		30 135,67	
		Transferts	549 236,00	449 971,58	549 235,55	999 207,13	745 064,29
	Total Fonctionnement Hors solde		3 846 758,00	699 473,16	3 342 756,75	4 042 229,91	3 438 395,03
	Investissement	Immobilisations incorporelles	20 000,00			0,00	
		Immobilisations corporelles	0,00			0,00	
		Transferts	305 447,00	266 386,32	305 446,63	571 832,96	289 613,34
	Total investissement		325 447,00	266 386,32	305 446,63	571 832,96	289 613,34
TOTAL GENERAL		4 172 205,00	965 859,48	3 648 203,38	4 614 062,86	3 728 008,37	886 054,49

Par ailleurs, le BIANCO a bénéficié d'une allocation de financement de la Banque Africaine pour le Développement (BAD) dans la composante « lutte contre la corruption et les fraudes » pour la période de 2014 à 2016 d'un montant de 267 mille USD, et de 457 millions d'Ariary au titre de prêt, ainsi que 150 mille USD au titre de don.

Le démarrage du projet et le déblocage des fonds seront effectifs en 2015, après la mise en opérationnalité de l'unité de gestion du projet au second semestre 2014.

Au cours du premier semestre 2014, les contraintes liées à la conjoncture économique, telles que l'insuffisance des allocations budgétaires ainsi que le taux de régulation des engagements de dépenses, ont impacté considérablement la mise en œuvre des activités du BIANCO.

L'entrée en fonction du nouveau Directeur général au début du deuxième semestre a conduit à une priorisation des activités dans le cadre d'un plan d'actions défini par une stratégie intérimaire.

Le déblocage des crédits disponibles s'est ainsi conformé au rythme des activités programmées ou ciblées, et non de manière globale comme au premier semestre.

Du fait de l'insuffisance du budget d'investissement obtenu pour 2014, le financement des réalisations a été assuré par le reliquat des crédits au titre des années 2012 et 2013.

Les investissements prévus consistaient en :

- Acquisition de matériels roulants d'un montant de 30 000 000Ar
- Entretien de bâtiments pour un montant de 29 900 000Ar
- Acquisition de matériels techniques pour le Département Communication
- Acquisition de logiciel de suivi-évaluation

Ces deux dernières acquisitions sont en cours de réalisation pour être finalisées début 2015.

Le BIANCO a également bénéficié d'un don du Projet de gouvernance et de développement institutionnel (PGDI 2), d'une valeur totale de 61 548 000Ar, sous forme de matériels informatiques et techniques destinés à l'appui des branches territoriales d'Antananarivo et de Toamasina pour leurs activités de prévention.

En termes de réalisations, les activités priorisées au titre de la stratégie intérimaire concernaient essentiellement :

- le suivi des concours administratifs
- le processus de réactualisation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption
- l'organisation de la journée internationale du 9 décembre
- l'investigation sur les faits de corruption.

Le coût de ces activités durant le deuxième semestre est récapitulé dans le tableau suivant:

Tableau 3: Situation par activités 2014 hors salaires

	BT DIEGO	BT FIANAR	BT MAHAJANGA	BT TOAMASINA	BT TOLIARA	BT TANA	DIR° Générale	TOTAL
CONCOURS	8 165 518,00	8 698 000,00	2 541 400,00	1 100 507,00	6 193 810,00	3 776 400,00	22 382 000,00	52 857 635,00
JILCC	6 607 414,00	5 565 880,00	4 959 500,00	5 000 600,00	4 602 230,00	0,00	27 458 748,00	54 194 372,00
SNLCC	8 031 170,00	12 701 388,00	3 610 800,00	5 488 150,00	7 408 600,00	11 385 490,00	15 549 696,40	64 175 294,40
Investigation	18 199 500,00	7 968 600,00	12 095 100,00	12 913 500,00	12 880 870,00	20 137 360,00	4 355 000,00	88 549 930,00
Revue de Système	86 000,00	1 526 000,00	4 044 050,00	4 123 200,00	3 786 350,00	590 000,00	0,00	14 155 600,00
Sensibilisation/Education	3 551 100,00	347 910,00	6 107 700,00	3 750 500,00	7 285 020,00	16 854 022,00	26 586 089,00	64 482 341,00
Autres Activités d'Appui Opérationnel	9 790 300,00	8 254 000,00	11 724 900,00	6 500 030,00	10 618 737,00	3 436 030,00	28 121 690,44	78 445 687,44
Formation	575 000,00	587 000,00	169 600,00	380 000,00	0,00	0,00	30 597 832,08	32 309 432,08
Fonctionnement	37 584 612,99	35 789 690,65	38 200 757,30	45 243 747,42	49 642 819,60	68 517 819,38	308 405 472,40	583 384 919,74
	92 590 614,99	81 438 468,65	83 453 807,30	84 500 234,42	102 418 436,60	124 697 121,38	463 456 528,32	1 032 555 211,66

2.2- RESUME DES ACTIVITES PAR VOLET D'INTERVENTION DANS LES BRANCHES TERRITORIALES

La mise en œuvre du programme national de lutte contre la corruption repose sur trois axes d'intervention qui consistent à:

- éduquer la population pour le refus de la corruption et inciter la communauté à lutter contre ce fléau ;
- prévenir la corruption par l'élimination des opportunités et/ou occasions favorisant la pratique de ce fléau dans le fonctionnement des systèmes des secteurs public et privé ;
- appliquer la législation anti-corruption.

Les chapitres suivants rapportent la synthèse des principales réalisations enregistrées dans les six provinces au cours de l'année 2014, compte tenu des prévisions et des indicateurs de résultats.

En fin de chapitre figure un condensé des tableaux récapitulatifs des activités commentées et regroupées par volet éducation, prévention et application de la loi.

Le tableau suivant donne un résumé sur les écarts enregistrés entre les réalisations et les indicateurs retenus par volet.

Tableau 4: Tableau de comparaison des réalisations aux indicateurs prévus

Volet	Indicateurs	Objectifs 2014	Réalisations 2014	Ecart	Niveau de réalisation	Commentaires sur les écarts
Application de la loi	1.-Nombre de doléances reçues	5 700	3.368	- 2.332	59 %	La pratique de la corruption demeure une attitude généralisée pour atténuer les impacts et incidences de la crise politique depuis 2009. Ainsi, est-il enregistré une diminution successive des doléances reçues.
	2.-Nombre de doléances de corruption investigables	1 350	825	- 525	61 %	Le volume des dossiers traités et transmis aux juridictions accuse une régression du fait du choix tactique de focaliser les efforts sur les dossiers sensibles, porteurs et à moindre coût d'intervention pour pallier aux problèmes de l'insuffisance des ressources mises à la disposition du Bureau.
	3.-Nombre de dossiers de corruption investigables traités	1 350	650	- 700	48 %	
	4.-Nombre de dossiers transmis aux juridictions	590	227	- 363	38 %	L'évolution significative des déclarations de patrimoine collectées en 2014 provient, d'une part, de la volonté des responsables exerçant les fonctions d'Officiers de Police Economique ou Judiciaire à maintenir un comportement exemplaire pour le respect de cette obligation annuelle, soit 64 % des déclarations reçues (3.714 sur 5.778) et, d'autre part, des actions de mobilisation intensive des assujettis.
	5.- Nombre de déclarations de patrimoine reçues	2 500	5.778	+ 3.278	231 %	
Education	1.- Nombre de séances de mobilisation réalisées	180	145	-35	81 %	La politique d'intervention accordant une priorité en la tenue des séances de mobilisation des publics cibles autour des zones périphériques des Branches Territoriales a été maintenue pour pallier à l'insuffisance des allocations de ressources mises à la disposition des opérationnels.
	2.- Nombre de Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrités mis en place et opérationnels	119	173	+ 54	145 %	Les résultats positifs de 145% par rapport aux objectifs de 2014 ont été obtenus grâce à la concentration des efforts par la mise en œuvre de la politique de proximité dans les Branches Territoriales.
	3.- Nombre de Politiques Régionales redynamisées	22	11	-11	50 %	Les difficultés rencontrées pour la mise en place et la redynamisation des activités de la LCC dans la Politique Régionale consistent principalement en la non fonctionnalité des Conseils Régionaux et la non disponibilité des moyens nécessaires (financiers, humains et matériels).
Prévention	1.-Nombre de systèmes et procédures analysés	5	4	- 1-	80 %	Deux (2) des travaux de revue de système et d'analyse des procédures ont été réalisés au cours de l'année 2014. Les deux (2) autres sont en cours d'exécution. Les travaux y afférents seront repris et poursuivis en 2015.
	2.-Nombre d'entités accompagnées dans la mise en œuvre des recommandations	31	26	-5	84 %	Ce niveau de réalisation a été obtenu grâce à la mobilisation des responsables des services publics et à l'opérationnalité des comités de suivi des recommandations, face aux problèmes opérationnels liés à l'insuffisance des allocations de ressources pour la mise en œuvre des activités y afférentes.
	3.- Nombre de CTD et STD appuyés pour la mise en place des dispositifs anti-corruption	180	300	+120	167%	La mobilisation des services publics pour la mise en place d'un standard des services, l'appui du PGDI 2 et la collaboration avec les partenaires, en l'occurrence le FDL, ont abouti à ces réalisations qui ont dépassé largement les objectifs de l'année 2014.
	4.- Nombre de concours administratifs accompagnés	6	12	+06	200%	La sécurisation des concours administratifs est devenue une activité prioritaire du Bureau à partir du second semestre 2014
Développement de la capacité opérationnelle du BIANCO	1.-Effectif du Bureau	188	171	- 17	91 %	La diminution de 9% de l'effectif du BIANCO par rapport à l'objectif de 2014 s'explique essentiellement par 13 départs volontaires, l'admission à la retraite d'un administratif et le recrutement de 5 personnels.
	2.- Nombre de séances de formations à l'extérieur réalisées	0	5	+ 5		Le personnel du BIANCO a pu participer à ces formations grâce à la contribution des Entités organisatrices et/ou des Partenaires Techniques et Financiers, entre autres, l'Académie Internationale Anti Corruption (IACA) à Vienne- AUTRICHE, les Ambassades de France et de Chine à Madagascar.
	3.- Nombre de réunions et forum internationaux	3	5	+ 2	167 %	Les participations du BIANCO à ces réunions et conférences internationales ont été réalisées sur invitation et sur prise en charge des Organismes (UNODC, Banque Mondiale,)

2.2.1- Volet éducation

2.2.1-1- Résultats escomptés

Les résultats des actions d'éducation menées en 2014 devaient être visibles à travers :

- une culture d'intégrité, de transparence et de redevabilité, adoptée notamment dans la gestion des ressources naturelles et la lutte contre le trafic illicite de ces ressources ;
- une politique régionale de lutte contre la corruption dans les 22 régions ;
- une éducation renforcée du public, des agents et autorités des secteurs public et privé pour un changement de comportements dénonçant les pratiques de corruption et pour une attitude intolérante à la corruption ;
- des capacités renforcées pour les organismes relais dans leur rôle de veille et d'interpellation contre les pratiques de corruption ;
- des réseaux d'honnêteté et d'intégrité dynamisés par davantage de jeunes mobilisés dans des actions contre la corruption ;
- la notion d'intégrité morale et de lutte contre la corruption insérée dans les programmes d'études ou d'activités.

2.2.1-2- Réalisations

La politique actuelle d'éducation et de prévention de la corruption est issue de l'atelier de regroupement des responsables en 2012, qui recommande de spécifier les cibles en matière d'éducation selon trois catégories : les adultes, les jeunes et étudiants, les enfants et adolescents. A cela s'ajoute le grand public pour des activités de portée générale.

a) Afin d'obtenir le soutien du grand public, le BIANCO a organisé des réunions publiques, des rencontres avec la presse ou des séances de mobilisation spécifiques. Les événements d'envergure nationale ou locale ont également été mis à profit pour sensibiliser les participants aux efforts de lutte contre la corruption.

Ainsi, 116 activités ont été relayées par les canaux médiatiques locaux, dont 612 émissions radiotélévisées et 38 articles de presse, 12 590 supports distribués pour un public cible estimé à 5 955.

En termes de partage et de médiatisation des acquis, il y a eu 57 réalisations à aspect éducatif, 30 séances de mobilisation contre la corruption sur les axes routiers regroupant 691 personnes et 3 478 supports distribués.

b) Concernant les adultes dans le secteur public, considérés comme en activité professionnelle et plus ou moins vulnérables à la pratique de corruption, 318 séances de mobilisation ont été effectuées afin de renforcer une attitude intolérante à la corruption et d'en favoriser la dénonciation. 13 206 supports ont été distribués à cet effet pour 6 351 agents et responsables publics.

- A l'attention des futurs agents de l'Etat, des séances d'appropriation de la lutte contre la corruption ont été réalisées pour les initier au processus de changement de comportement. Dix établissements de formation ont bénéficié de telles séances.



Le Directeur Général du BIANCO à l'issue d'une rencontre avec la presse

Les secteurs touchés, tant au niveau central que régional, sont répertoriés dans le tableau qui suit:

Tableau 5: Mobilisation des agents des secteurs publics, des responsables locaux et des futurs agents de l'Etat par les Branches territoriales

Nombre de séances	Nombre de personnes sensibilisées	Nombre de supports distribués	Entités concernées par la mobilisation
318	6 351	13 206	Agents publics et responsables locaux Administration pénitentiaire Centres d'immatriculation Domaines et Services Fonciers Gendarmerie Nationale Administration Judiciaire et Juridictions Administration Fiscale Administration Douanière Police Nationale Education Nationale Prestataires de Services de l'OCAI Maires des 124 communes bénéficiaires des appuis FDL Services Territoriaux Déconcentrés (STD) Ordres des vétérinaires Divers services de santé publique Futurs agents de l'Etat Promotion entrante de l'ENAM Ecole de la Gendarmerie Nationale Ambositra Ecole Supérieure de la Gendarmerie Nationale Moramanga Ecole Nationale Supérieure de la Police Ivato Ecole Nationale des Inspecteurs et Agents de Police Antsirabe Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire Toamasina Institut de Formation et de Recherches Pédagogiques Ecole d'Application des Sciences et des Techniques Agricoles Bezaha Ecole Supérieure de l'Enseignement Technique d'Antsiranana Ecole Supérieure des Paramédicaux de Madagascar

c) **S'agissant du secteur privé**, 4 368 supports ont été distribués à 5 228 participants recensés lors de 160 séances de mobilisation pour le secteur privé et les entités relais.

A cet effet, les branches territoriales se sont attachées à renforcer la collaboration et le partenariat avec les Chambres de commerce et d'industrie locales, qui ont permis de réaliser dix sessions de mobilisation pour des cadres et dirigeants de zones franches, des commerçants inter-marchés, des représentants du patronat et des syndicats, des commerçants et des élèves professionnels des Chambres de commerce et d'industrie.

Il faut souligner à ce sujet, que compte tenu des ressources limitées, les interventions du BIANCO se sont élargies à des participations à des événements initiés par d'autres entités, sur des thèmes axés sur la mobilisation des organismes et entités relais, pour l'éducation du public et le renforcement des actions de veille et d'interpellation. Ces activités sont répertoriées dans le tableau suivant:

Tableau 6: Mobilisation du secteur privé et des relais d'éducation

Catégorie de Bénéficiaires	Entités spécifiques ayant bénéficié des séances de mobilisation proprement dite (à titre indicatif)	Autres activités spécifiques de mobilisation	Branches Territoriales Initiatrices
Patronats et confédérations Travailleurs Organisations syndicales	ZF Knits Antsirabe Tropic Mad d'Antananarivo Karina Tanjombato Oldac Ivato Salo Ram Ambohimananina		Antananarivo
	Membres de l'Association des Informateurs « Privés » de Madagascar (AIPM)		Antananarivo
	Association scout « Tily et Mpanazava » auprès de la communauté AKAMASOA		Antananarivo
		Appui à l'élaboration d'un code de conduite des affaires et d'un engagement à l'intégrité pour la société Teknet Groupe	Antananarivo
		Réunion de travail avec le Groupe d'Action et de Réflexion pour la Défense des Usagers et des Consommateurs (GARDUC)	Antananarivo

Catégorie de Bénéficiaires	Entités spécifiques ayant bénéficié des séances de mobilisation proprement dite (à titre indicatif)	Autres activités spécifiques de mobilisation	Branche Territoriale Initiatrice
Organisation de la Société Civile (OSC) Leaders d'opinion Media Confessions religieuses		Réunion de travail avec TI/IM et CAJAC sur le projet d'enquête sur la corruption	Antananarivo
	Commerçants inter marchés		Mahajanga
	Mouvements scouts catholiques		Mahajanga
	Syndicats de commerçants		Mahajanga
	Notables		Mahajanga
	Membres des 10 syndicats des employés de la JIRAMA		Toliara
	Membres de l'Association Mouvement Chrétien des Cadres Professionnels (MCCP)		Toliara
	Membres de la plateforme des OSCs		Toliara
	Membres de l'Association des Media		Toliara
	Membres du « Sampana Lehilahy Kristianina (SLK) de la Paroisse FJKM Toliara		Toliara
	Opérateurs membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toliara		Toliara
		Appui à l'élaboration d'une déclaration des principes d'affaires pour les opérateurs membres de la CCI Toliara et les opérateurs de Taolagnaro	Toliara
		Collaboration avec les cliniques juridiques « Trano Aro Zo »	Toliara
	Commerçants et élèves professionnels des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Antsiranana et de Nosy be		Antsiranana
	Diverses associations des femmes le 08 mars 2014		Antsiranana
	Mouvements scouts		Antsiranana
	Associations de jeunes		Antsiranana
	Entités musulmanes		Antsiranana
	Élèves professionnels de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antsiranana		Antsiranana
	Membres du Groupement des Opérateurs Touristiques et Artisanaux d'Ambilobe		Antsiranana



Les mouvements scouts de Toliara ont bénéficié des séances de mobilisation du BIANCO

Catégorie de Bénéficiaires	Entités spécifiques ayant bénéficié des séances de mobilisation proprement dite (à titre indicatif)	Autres activités spécifiques de mobilisation	Branche Territoriale Initiatrice
Organisation de la Société Civile (OSC) Leaders d'opinion Media Confessions religieuses		Appropriation de l'« Ethique et Déontologie FJKM » pour les responsables de la Paroisse Antanambao	Antsiranana
	Personnel de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toamasina		Toamasina
	Membres des OSCs de Mahambo et Vavatenina		Toamasina
	Élèves de l'Association Liantsoa		Fianarantsoa
	Plateforme régionale des Organisations de la Société Civile, des Associations et des Media		Fianarantsoa
		Mise en place du Conseil de Conduite de la Mutuelle d'Epargne et de Crédit TIAVO	Fianarantsoa
		Appui à l'élaboration d'un code de conduite des affaires et d'un engagement à l'intégrité pour TIAVO et accompagnement à la mise en place et à l'opérationnalité de son Conseil de Conduite	Fianarantsoa
		Participation effective sous forme de conférence débat à la célébration de la Journée Internationale du Travail du 1 ^{er} Mai 2014	Fianarantsoa

L'appui au secteur privé s'est également porté sur le développement de la culture de transparence et d'intégrité, à travers la promotion des codes d'éthique et de déontologie pour diverses entités : société Teknet Groupe pour Antananarivo, Chambre de commerce et d'industrie pour Antsiranana, Groupement des opérateurs touristiques et artisanaux d'Ambilobe ; opérateurs de la Chambre de commerce et d'industrie pour Toliara et Taolagnaro.

Dans le même ordre d'idées, les entités de développement ont été particulièrement ciblées pour relayer la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption et favoriser l'adoption de la culture de transparence et d'intégrité.

Trois branches territoriales (Fianarantsoa, Toliara et Antsiranana) y ont participé, et les conventions de partenariat établies sont recensées dans le tableau ci-après :

Tableau 7: Appui aux entités de développement à la mise en œuvre de la SNLCC et à l'adoption de la culture de transparence et d'intégrité

Branche Territoriale de Fianarantsoa	Convention de partenariat avec l'Organisme Public de Coopération Intercommunale (OPCI) d'Isandra et le Projet « Tantsoroka Fampandrosoana tsy Mitanila sy miorim-paka » (TAFAMI)
	Adoption d'un Code de Conduite pour les élus et les agents communaux
	Signature et mise en œuvre d'une charte de redevabilité
	Constitution de 11 RHIs au niveau des CEG, en collaboration avec le projet TAFAMI
Branche Territoriale de Toliara	Appui en matière de LCC à la Fondation Tany Meva et aux ONGs « Small Grants Programm » et « Bel Avenir »
	Réalisation d'activités d'éducation dans le domaine des exploitations des ressources naturelles stratégiques et sensibles
	Sensibilisation des responsables du Projet « Appui au Renforcement des Organisations Professionnelles et des Services Agricoles (AROPA) »
Branche Territoriale Antsiranana	Sensibilisation des jeunes responsables des associations bénéficiaires du projet Appui à l'Initiative des jeunes 2014

d) Concernant les jeunes et étudiants au seuil de la vie professionnelle, des contenus spécifiques ont été élaborés, sous forme de 642 supports et 40 émissions audiovisuelles pour 2 883 participants. Le tableau ci-dessous nous résume les activités organisées avec les jeunes et les étudiants dans chaque branche territoriale.

Tableau 8: Imprégnation des jeunes et étudiants à l'environnement de la Lutte Contre la Corruption

BRANCHE TERRITORIALE	REALISATIONS
Fianarantsoa	Organisation de séances d'imprégnation des Etudiants de l'Institut Supérieur de Technologie d'Ambositra (IST)
Antsiranana	Organisation de séances de mobilisation des Etudiants de l'Ecole Supérieure Polytechnique d'Antsiranana (ESPA)
	Organisation de séances de mobilisation des Etudiants des Etablissements des Lettres
	Organisation de séances de mobilisation des Etudiants de l'Etablissement de Droit
	Organisation de séances de mobilisation des Etudiants de l'Etablissement de Gestion
Antananarivo	Organisation de séances de mobilisation des Etudiants de l'« Engineering School for Tourism, Interpreneurariatship, Informatics and Management » (ESTIIM)
	Organisation de séances de mobilisation des Etudiants de l'Université Privée de Madagascar (UPRIM)
	Organisation de séances de mobilisation des Étudiants de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP)
	Organisation de séances de mobilisation des Etudiants de l'Ecole Supérieure Spécialisée (EESVA) Antsirabe
Mahajanga	Accueil et échanges avec les Etudiants des Etablissements IFT, ISM-ADVANCEA, GENIES, ESSCA, EESVA, ACEEM, UPRIM en voyage d'étude auprès de la Branche Territoriale de Mahajanga
Toliara	Collaboration avec le RHI et la station radiophonique de l'Université de Toliara pour l'imprégnation des étudiants à la LCC
Toamasina	Développement de partenariat avec les Conseils Communaux de la Jeunesse de Fenoarivo Atsinanana et de Toamasina portant sur la mobilisation des jeunes à la LCC
Récapitulation	
Nombre de participants touchés par les activités d'imprégnation des jeunes à la LCC	Nombre de supports distribués
2883	642
	Nombre d'émissions audiovisuelles spécifiques diffusées
	40

Pour promouvoir la culture d'honnêteté et d'intégrité, le développement des réseaux constitués à travers l'île se poursuit, et des réseaux virtuels sont désormais animés sur facebook à Antananarivo. Mentionnée dans le tableau suivant, la promotion de la culture d'honnêteté et d'intégrité des jeunes s'est réalisée à travers les RHIs.

Tableau 9: Développement de compétences des jeunes à travers les Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI)

BRANCHE TERRITORIALE	REALISATIONS		
Antsiranana	Sensibilisation auprès de l'Ecole Supérieure Polytechnique d'Antsiranana (ESPA)		
Toliara	Sensibilisation auprès de l'Université de Toliara		
	Organisation de séance de partage pour les RHIs de Toliara		
Fianarantsoa	Sensibilisation auprès de l'Institut Supérieur de Technologie d'Ambositra		
	Sensibilisation auprès de l'Institut Supérieur et Novateur des Paramédicaux de Madagascar		
	Organisation de voyage d'échange inter RHI À Manakara		
Toamasina	Organisation de voyage de partage du RHI du lycée Rabemananjara de Toamasina, à Foulpointe		
	Formation des Jeunes Pairs Educateurs, des nouveaux membres du CCJ Toamasina et des nouveaux membres de RHI en matière de LCC		
Antananarivo	Animation de réseaux virtuels de RHIs sur facebook		
	Organisation de manifestations diverses au Palais des Sports Mahamasina pour la célébration annuelle de la Journée des RHIs		
	Evaluation des œuvres et remise de lots aux lauréats du concours de poème sur la LCC par l'association d'étudiants SALOHAI		
Récapitulation			
RHI mis en place	Nombre de supports distribués	Nombre de séances organisées	Nombre de jeunes sensibilisés
129	931	37	1712

Séance de sensibilisation par le RHI de Mahajanga



Au cours de l'année 2014, 129 réseaux d'honnêteté et d'intégrité ont été mis en place, et 931 supports ont été distribués au cours de 37 séances organisées pour 1 712 jeunes.

e) Considérée comme cible de la troisième catégorie d'axe d'éducation contre la corruption, les enfants et adolescents sont plus réceptifs à l'adoption de bons ou mauvais caractères.

Afin de les préparer à une culture intolérante à la corruption, il faut leur inculquer les attitudes d'honnêteté et d'intégrité, les valeurs de probité et les lignes de bonne conduite.

Les efforts ont donc été axés dans la conception de modules et d'outils pédagogiques sur la moralité, l'éducation civique et les bonnes conduites, à intégrer dans les programmes scolaires et activités associatives.

L'insertion du module anti-corruption dans le programme d'éducation national a été préconisée par le BIANCO depuis plusieurs années, sans effectivité jusqu'à présent.

Cependant, des initiatives telles qu'à Toliara ont permis d'élaborer des modules de formation pour les collèges et lycées, en collaboration avec les responsables locaux. Le tableau ci-après nous montre les réalisations allant dans ce sens à Fianarantsoa et à Antananarivo.

Tableau 10: Conception et insertion de modules de moralité, d'éducation civique et de bonnes conduites dans les programmes scolaires et les activités associatives

BRANCHE TERRITORIALE	ACTIONS REALISEES
Toliara	Elaboration de modules de formation pour les collèges et lycées de la place (collège de référence, collège des Salines)
Fianarantsoa	Conception de projet de module pour l'association SAMPATI de la FJKM Ambatotsifidikaina
Antananarivo	Organisation de séance de sensibilisation pour les mouvements scouts catholiques (Antily et Fanilo), préalable à la convention relative à l'insertion de module LCC dans les activités des dites associations

Dans le même ordre d'idées, l'encadrement des relais (instituteurs, enseignants, leaders d'associations confessionnelles ou laïcs) a nécessité la confection d'outils pédagogiques spécifiques, mais du fait des contraintes budgétaires, la branche territoriale de Fianarantsoa s'est limitée notamment à un partenariat avec le Centre catholique Don Bosco.

En termes d'activités, trois séances d'appropriation ont été réalisées pour 166 participants en formation professionnelle, et 178 séances de mobilisation ont pu réunir 19 174 élèves et personnel d'encadrement, tandis que 44 réseaux d'honnêteté et d'intégrité ont bénéficié de 2 763 supports.

Les supports d'éducation de masse tels que flyers, spots, affiches, chansons, émissions, sont distribués à l'occasion des événements marquants, entre autres, manifestations sportives et culturelles, journées des écoles, animation pour des réseaux d'honnêteté et d'intégrité. La confection et vulgarisation de supports de communication de masse dans quelques branches sont données dans le tableau ci-dessous:

Tableau 11 : Confection et vulgarisation de supports d'éducation de masse : affiches, flyers, spots, chants, émissions, artistes spécialisés

BRANCHE TERRITORIALE	ACTIONS REALISEES
<i>Antsiranana</i>	Projection de spots sur la LCC pour les élèves membres du RHI du Collège Taninketsa
<i>Antananarivo</i>	Confection et distribution de tee-shirts pour les lauréats des concours organisés durant la Journée des Ecoles
<i>Toliara</i>	Confection de banderoles avec messages de LCC pour les 06 RHIs de Toliara ville
	Edition de la nouvelle chanson produite par l'artiste ZIKS ROLLAND
<i>Toamasina</i>	Projection d'01 film éducatif Diffusion de 02 sketches Diffusion de 02 chansons Production de journaux muraux Production et diffusion de théâtre radiophonique

A titre de rappel, les réseaux d'honnêteté et d'intégrité (RHI) se constituent auprès des établissements scolaires et interviennent sous forme de « petites actions faisables » : animation et mobilisation des jeunes contre la corruption dans le cadre de rassemblements et diverses manifestations, participation à des conférences-débats...

2.2.1-3- Indicateurs de résultats

Trois indicateurs ont été retenus pour évaluer les résultats des actions entreprises par le BIANCO en matière d'éducation : le nombre de séances de mobilisation effectuées, le nombre de RHI mis en place et opérationnels, et le nombre de politiques régionales dynamisées.

Par rapport aux objectifs fixés en 2014, les séances de mobilisation ont été réalisées à 81%. Elles ont touché des cibles limitées aux zones périphériques des branches territoriales, choix dicté par l'insuffisance des crédits disponibles affectés aux activités opérationnelles.

Il en est de même pour l'objectif de dynamiser 22 politiques régionales, pari tenu à moitié, du fait principalement de la non fonctionnalité des conseils régionaux, et difficilement réalisable compte tenu des ressources insuffisantes (moyens humains, financiers, matériels).

L'objectif de mettre en place et de rendre opérationnels 119 RHI pour 2014 a été dépassé, puisque 173 RHI sont effectivement mis en place, grâce aux efforts d'intervention de proximité menés par les branches territoriales.

2.2.2- Volet prévention

2.2.2.1- Résultats escomptés

Au titre des orientations définissant les activités de prévention de la corruption pour 2014, les axes d'intervention du BIANCO consistaient essentiellement à :

- poursuivre la vulgarisation de la culture d'intégrité, de transparence et de redevabilité dans les secteurs public et privé,
- promouvoir la mise en application des dispositifs anticorruption, la déclaration des principes d'affaires et le code de conduite,
- renforcer l'assistance à l'organisation des concours administratifs,
- poursuivre les revues de systèmes et analyses de procédures,
- accompagner les services cibles dans la mise en œuvre des dispositifs anti corruption et des recommandations issues des travaux d'audit.

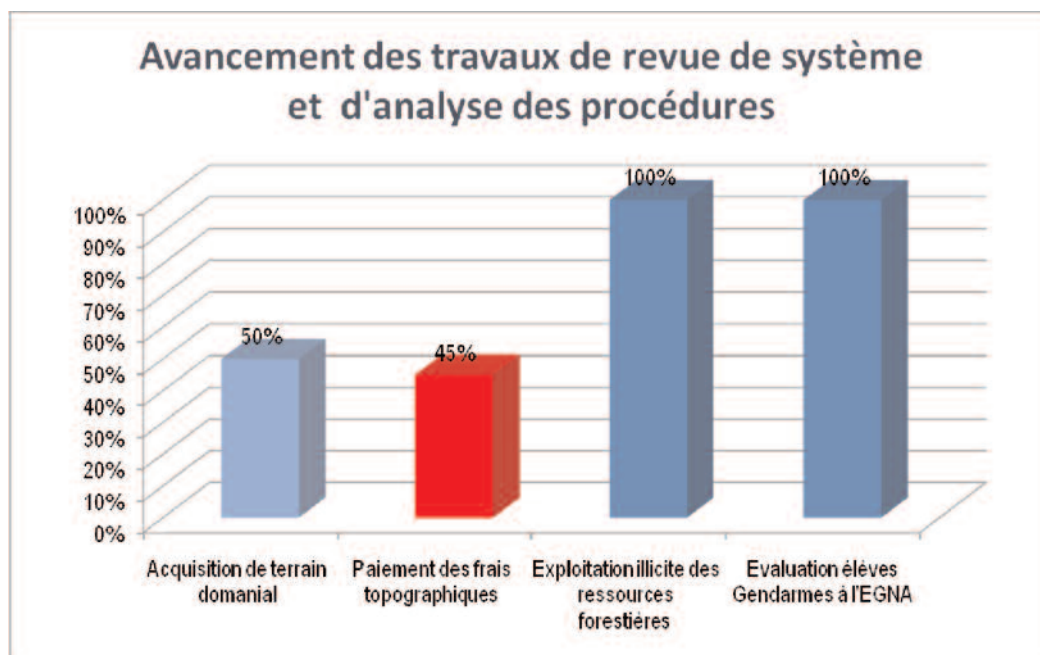
2.2.2.2- Réalisations

a) **4 travaux d'études, de revue de système et d'analyse de procédure** ont été menés en 2014, dans les secteurs suivants :

- domaines : sur l'acquisition de terrain domanial et les procédures y afférentes (reconnaissance du terrain, certificat de situation juridique, mutation...)
- services topographiques : sur le paiement des frais de travaux topographiques dans les circonscriptions d'Ambanja, Ambilobe et Nosy be
- environnement : sur l'état des lieux et l'évolution de l'exploitation illicite des ressources forestières
- gendarmerie nationale : sur l'évaluation des élèves-gendarmes en formation à l'école d'Ambositra.

Le graphe suivant représente l'avancement des travaux d'analyse des systèmes et procédures réalisées.

Graphique 2: Avancement des travaux d'analyse des systèmes et procédures



b) Le BIANCO assure le **suivi de la mise en application de ces recommandations par les services cibles**.

A l'issue des travaux de revue de systèmes et d'analyse de procédures, des recommandations sont émises afin de réduire les risques d'opportunités de corruption, et aussi pour permettre aux services concernés de redresser les défaillances et dysfonctionnements constatés. Le tableau suivant synthétise les réalisations relatives à la mise en œuvre des dispositifs anti-corruption.

Tableau 12 : Synthèse des réalisations relatives à la mise en œuvre des dispositifs anti-corruption

Activités	Réalisations
Recouvrement des amendes prononcées par les tribunaux	Restitution du rapport d'analyse auprès des entités concernées : Tribunal de Première Instance, Trésorerie Générale
Sécurité routière : - Système de contrôle en matière de circulation routière sur les routes nationales - Procédures de visite technique des véhicules	- Restitution du rapport d'analyse auprès des entités concernées - Elaboration du plan de mise en œuvre Antananarivo : - Production d'un spot TV relatif à la sensibilisation des usagers sur la réalisation d'une visite technique de véhicule ; - Amélioration du service d'accueil des usagers de la Direction Générale de la Sécurité Routière (DGSR) ; - Conception et validation d'un logiciel relatif à la gestion automatique de la file d'attente. Toliara : - Finalisation du guide des usagers sur la visite technique auprès du Centre de sécurité routière ; - Appui à la conception des dispositifs anti-corruption pour le Centre de sécurité routière ; - Suivi de la mise en œuvre des recommandations proposées ; - Réunion d'évaluation de l'efficacité des mesures de prévention de corruption entreprises. Antsiranana : - Séance d'appropriation du personnel aux recommandations à mettre en œuvre ; - Recueil d'information pour l'élaboration des supports IEC - Conception des affiches relatives aux différentes procédures afin de promouvoir la transparence de procédure Fianarantsoa : - Production de deux émissions Radio «Toherintsika ny kolikoly» sur les activités de ce Centre de Sécurité routière : les mesures adoptées pour promouvoir la transparence, la mobilisation des usagers à la LCC et la mise aux normes des véhicules - Dans le cadre du partenariat avec le Comité mixte chargé de la Sécurité Routière, participation à la cérémonie de mise en place d'un poste de police auprès du stationnement "Sud" de Fianarantsoa



«Visite technique à la portée de tous» : extrait du spot de sensibilisation des usagers Branche Territoriale Antananarivo

Activités	Réalisations
Sécurité routière : - Procédures de délivrance de permis de conduire des véhicules - Procédures de délivrance de carte grise des véhicules	- Séance de travail avec les responsables pour la mise en œuvre des recommandations proposées ; - Restitution du rapport d'analyse de la procédure de délivrance de permis de conduire des véhicules auprès des entités concernées et élaboration d'un plan de mise en œuvre des recommandations proposées - Elaboration des Termes de Référence du groupe de travail chargé de la mise en œuvre des recommandations proposées au niveau des services cibles - Appui dans la mise en application des recommandations sur les procédures d'octroi de permis de conduire : ✓ Transparence de procédures ✓ Redéfinition du circuit de document et les tâches de chaque poste de travail en considérant le nouveau système informatisé - Elaboration d'un projet de note de service pour l'application effective des nouveaux dispositifs anti corruption - Suivi de la mise en œuvre des nouveaux circuits de documents
Education : Délivrance des diplômes de baccalauréat par l'office du BACC à Antsiranana	Accompagnement dans la mise en œuvre des dispositifs anti corruption et suivi de l'application des nouveaux circuits de documents.
Justice : Procédures de mise en liberté des prévenus	- Réunion de travail avec le Directeur Régional de l'Administration pénitentiaire Antsiranana et le personnel de la prison - Mise en œuvre des recommandations faisables à court terme au niveau de la prison d'Antsiranana



Contrôle inopiné : mesures préventive

Activités	Réalisations
Foncier : procédures de mutation, certificat de Situation Juridique, reproduction de plan	Fianarantsoa : - En collaboration avec le projet LAMINA : Organisation d'un atelier d'information /formation des Chefs d'Arrondissements Administratifs et des Chefs Fokontany de Fianarantsoa sur les: « Procédures d'acquisition d'un terrain du domaine privé de l'Etat » et « Procédures d'obtention d'un permis de construire » - Tenue de 04 Ateliers de renforcement des capacités en matière de lutte contre la corruption et des procédures foncières / Communes Cibles : Communes rurales d'Andranovorivato, Andrainjato Est, Alakamisy Ambohimaha, Isorana - Participation à l'Atelier d'évaluation des réalisations et d'élaboration d'une stratégie de plaidoyer pour le renforcement de la transparence au niveau des Services Fonciers de FNR ; - Conception et diffusion de messages de mobilisation sur le Foncier (Dépliant simplifié sur les procédures foncières – Spot radio/TV sur l'élimination des rabatteurs) au niveau des Fokontany - 26 descentes au niveau des Fokontany de la Commune urbaine de Fianarantsoa
Mines : exportation des produits miniers	Restitution au niveau du BIANCO des résultats issus des travaux d'analyse
Procédures de budgétisation, utilisation et paiement de Chèque Carburant et Lubrifiant (CCAL)	
Mines : Procédures de recouvrement des ristournes et des redevances des produits miniers a Anosy	- Insertion des recommandations à mettre en œuvre dans le Plan Régional de Développement de la Région Anosy - Suivi de la mise en œuvre des recommandations auprès des Communes rurales de Mandromondromotra, d'Ampasy Nahampoana et de la Commune Urbaine de Taolagnaro



Les services fonciers de Fianarantsoa font l'objet d'un plaidoyer pour renforcer la transparence

Activités	Réalisations
Douanes : Procédures de vente aux enchères publiques	Toamasina : - Assistance à des réunions de la commission d'évaluation de la Vente aux enchères pour la mise à prix des marchandises et de préparation des prochaines ventes ; - Assistance aux différentes phases de la procédure et suivi de la mise en œuvre des propositions de recommandations ; - Visites des marchandises destinées aux ventes aux enchères avec les membres de la commission de la vente
Communes : Accompagnement des Communes dans l'application d'un système de recouvrement de recettes publiques sécurisé et transparent	Communes rurales Mahambo et Vavatenina : - Signature de convention entre le Bianco et la Commune ; - Rencontre avec le président des opérateurs hôteliers pour l'amélioration du recouvrement des taxes de séjour dans les hôtels implantés dans la commune ; - Réalisation d'un atelier sur la sécurisation des recettes communales dans le district de Fénérive - Est ; - Descente dans les fokontany pour le recouvrement sur place des IFT/IFPB, par les régisseurs de la commune ; - Suivi de l'accompagnement de la commune Mahambo ; - Descente à Vavatenina pour la sécurisation des recettes. Fianarantsoa : Collectivités Territoriales Décentralisées : OPCI - Revue des problèmes de corruption avec les représentants des Communes de l'OPCI Isandra afin d'identifier les supports de DAC à mettre en place : production de panneaux de conscientisation et affichettes véhiculant la bonne conduite face aux problèmes de corruption - Elaboration du projet de charte de recevabilité aux responsables de la Commune - Organisation de séances d'appropriation du Code de conduite des élus et agents communaux, mise à jour et redynamisation de l'application effective des dispositifs anti-corruption mis en place au niveau des Communes du District de l'Isandra - Elaboration d'un guide sur la mise en place du standard de service Commune Urbaine de Fianarantsoa : - Production d'une émission d'information – sensibilisation du public sur le standard de service mis en place au sein du service de l'Etat Civil – CUF (Collaboration CUF /Radio Tsiry et BIANCO) ; - Réunions de travail avec les premiers responsables pour le démarrage des interventions sur la mise en place du SDS : Service Etat civil, Services techniques



Des voitures exposées pour ventes aux enchères publiques dans les douanes de Toamasina

Activités	Réalisations
Elevage et commercialisation des bovidés	Fianarantsoa : - Participation à l'atelier de résolution des problèmes et amélioration des boucheries de Fianarantsoa : Insertion des recommandations issues de l'analyse sur l'élevage et commercialisation des bovidés dans le plan d'action de résolution - Participation à l'atelier de réflexion « Atrik'asa mahakasika ny fizevizezen'ny omby sy ny fivarotana azy (province Fianarantsoa et Toliara » Toliara : - Plaidoyer auprès du Directeur Régional de l'Elevage Atsimo Andrefana sur la mise en œuvre des recommandations - Insertion des recommandations issues des résolutions de l'atelier sur « la problématique de la circulation des bovins » organisé par le Ministère de l'élevage à Fianarantsoa
Santé	Fianarantsoa : - Appui à la Section Education sur la production des émissions radio sur les procédures appliquées dans les Services : Urgences, Pédiatrie, ORL, Direction (Vulgarisation et mobilisation des usagers sur les DAC mis en place) - Séance d'évaluation des réalisations auprès du CHU Fianarantsoa basées sur le plan d'action de la Convention de partenariat (Efficacité des DAC mis en place) - Validation par l'équipe du Service de la Maternité du CHU des supports de standard de service à mettre en place (première vague) dans le cadre du volet Communication du Programme SMH (Soins Maternels humanisés)



L'élevage et la commercialisation de bovidés a fait l'objet d'un atelier de réflexion à Fianarantsoa et à Toliara

Concernant plus particulièrement les procédures de sécurisation en matière de dépenses et de recettes publiques, 4 services de santé ont été accompagnés dans les provinces d'Antsiranana, 2 entités (opérateurs hôteliers – responsables communaux) ont été ciblées dans la province de Toamasina.

La branche territoriale du BIANCO à Toliara a procédé au renforcement de capacités de responsables communaux sur le recouvrement des ristournes et redevances des produits miniers. Le tableau suivant récapitule les réalisations relatives à la sécurisation des recettes publiques.

Tableau 13: Récapitulation des réalisations relatives à la sécurisation des recettes publiques

Entités cibles	Réalisations
CHD Ambilobe, CHD Ambanja, CHD Nosy be, CHD Sambava	CHD Ambanja, Nosy be et Sambava - Contact et plaidoyer auprès du Directeur Régional de la Santé (DRS) DIANA - Réunion de travail avec le DRS de la Région DIANA CHD1 Ambilobe : - Vérification sur place et évaluation de l'efficience et l'efficacité des dispositifs - Réunion de travail avec les responsables concernés et le nouveau médecin inspecteur - Redéfinition et formalisation du circuit de document - Renforcement de l'information aux usagers et du système de contrôle interne
Transparence du système de recouvrement et sécurisation des recettes publiques	Commune Urbaine de Toamasina Tenue d'une séance de travail avec les principaux responsables pour la mise en œuvre des recommandations Commune Rurale de Mahambo - Conclusion de convention et sensibilisation des opérateurs hôteliers de la Commune pour l'amélioration du recouvrement et le versement des taxes à la commune - Tenue d'un atelier pour la sécurisation des recettes communales dans le district de Fénérive-Est (participation des 12 communes et 03 services techniques concernés) Toliara Mise en œuvre des recommandations issues de l'analyse sur le recouvrement des ristournes et redevances des produits miniers Renforcement des capacités des responsables de la commune rurale d'Ampasy Nampoana en matière de textes en vigueur et leur champ d'application par le Service des Mines de Taolagnaro

En termes d'accompagnement des services cibles dans l'application d'un système de dépenses publiques sécurisé et transparent, le BIANCO projette d'accompagner 11 communes rurales du district de l'Isandra dans trois domaines : gestion des affaires communales (promotion de la transparence /redevabilité), exécution du budget participatif et fiscalité locale.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention de partenariat entre le BIANCO et l'ONG Haonasoà, à travers le Projet TAFAMI (Tantsoroka ho fampandrosoana maharitra an'Isandra : Projet de développement du Territoire de l'OPCI Isandra). En ce sens, le tableau ci-dessous résume les travaux d'analyse pour la sécurisation des dépenses publiques.

Tableau 14: Résumé des travaux d'analyse pour la sécurisation des dépenses publiques

Activités	Réalisation
Procédure de remboursement de TVA	- Exploitation des textes et documents y afférents - Séance de travail avec la Division Investigation pour mieux apprécier les réalités
Procédure de budgétisation, utilisation et paiement de Chèque Carburant et Lubrifiant(CCAL)	- Collecte de données au niveau du Groupement Professionnel des Gérants Libres des Stations Services (GPGLSS) et station service - Collecte des données au niveau de la société FERMATEL - Collecte de données au niveau de la Compagnie SHELL - Collecte des données au niveau du garage administratif - Rédaction du projet de rapport d'analyse
Analyse du système et des procédures de dépenses au niveau des Communes rurales	Toliara : Mandromondromotra et Ampasy Nahampoana) - Travaux sur terrain - Rédaction du rapport y afférent en cours Antsiranana (pôles urbains de Diégo Suarez : Communes rurales Andrafiabe, Sakaramy, Joffre ville, Antanamitarana, Sadjoavato) - Prise de connaissance du système à étudier - Collecte des textes relatifs au fonctionnement des CR - Descente sur terrain et entretien avec les employés des Communes cibles - Cartographie des infractions de corruption élaborée

Les services cibles bénéficient également de l'appui du BIANCO pour l'amélioration de l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des usagers des services publics, qui sont autant d'éléments constitutifs des dispositifs anticorruption.

c) Dans le cadre d'appui à la mise en place de standard de service, il était prévu pour 2014 d'encadrer 90 collectivités territoriales décentralisées et 90 services techniques déconcentrés.

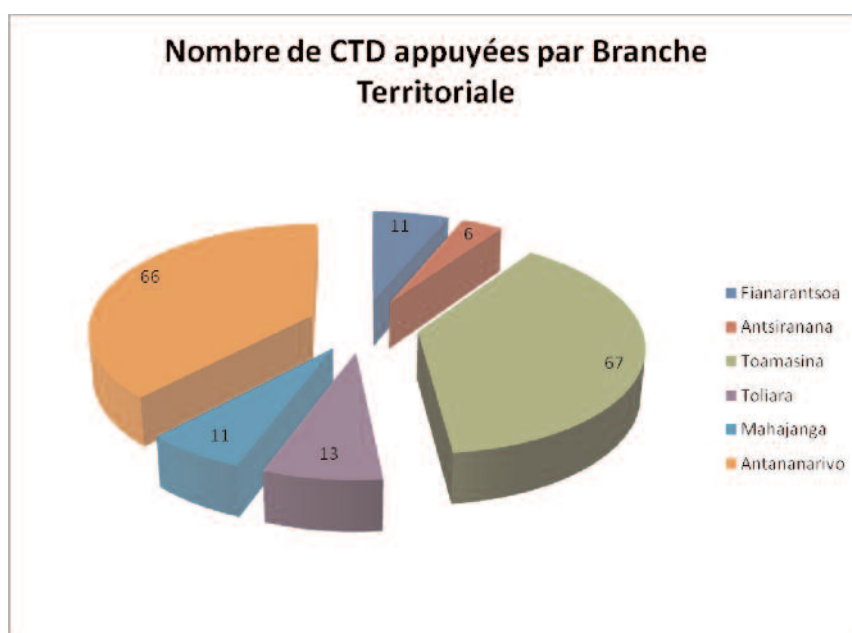
Dans les faits, seulement quelques secteurs ont été jugés prioritaires : concernant les services du foncier, de la santé, de l'éducation, de la justice, de la sécurité routière et des collectivités territoriales décentralisées.

Les activités réalisées ont été recensées dans les provinces de Fianarantsoa, Toliara, Antsiranana et Toamasina et ont ciblé :

- 19 services fonciers, 9 circonscriptions domaniales et 9 circonscriptions topographiques
- 24 services de santé, 12 entités participant à la sécurité routière
- 174 collectivités territoriales décentralisées, réparties dans les six provinces, dont 4 communes urbaines et 2 associations intercommunales (OCAI, OPCI)
- 9 services relevant du ministère de la justice : administration pénitentiaire à Vatomandry, maison centrale de Toliara, tribunal de première instance (Mahajanga, Ambositra, Toamasina, Antsiranana, Ambovombe, Toliara), tribunal administratif et financier d'Antsiranana

La répartition des collectivités territoriales décentralisées par Branche Territoriale est représentée comme suit :

Graphique 3: Répartition des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) par Branche Territoriale



A part les secteurs prioritaires, 62 services et directions régionales ont été appuyés par les six branches territoriales du BIANCO. Les répartitions par Branche Territoriale des CTD ainsi que des autres secteurs concernés sont données dans les tableaux suivants:

Tableau 15: Répartition des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) par Branche Territoriale

Branche Territoriale	Entités ciblées
Fianarantsoa	Communes de l'OPCI Isandra : Convention de partenariat signée entre le BIANCO BTF – l'OPCI Isandra et le Projet TAFAMI (financement UE)
Antsiranana	Communes rurales Antanamitarana, Joffre ville, Sakaramy, Andrafiabe, Sadjoavato, Anivorano Nord
Toamasina	- Communes rurales Betsizaraina, Niarovana Caroline, Tsarasambo, Mahambo - Commune Urbaine de Toamasina ; Bureau de la Région Atsinanana - Communes bénéficiaires de l'Opération Communale d'Appui Intégré
Toliara	- Communes rurales : Tsianisiha, Belalanda, Manombo, Ankilimaliniky, Mitsinjo Betanimena, Ambohimahavelo, Mandromoromotra, Ampasy Nahampoana, Taolgnaro, Anosibe Sakalava, Beharona - Communes urbaines : Toliara, Manja
Mahajanga	- Communes rurales Belobaka, Antanambao, Andranolava, Ankazomborona, Marosakoa, Manerinerina, Bekoratsaka, Tsaramandroso, Andranofasika, Ambondromamy - Commune urbaine Mahajanga
Antananarivo	- Communes rurales : Ivato Firaiana, Ivato Aeroport, Ambohibao Antehiroka - Communes bénéficiaires de l'Opération Communale d'Appui Intégré

Tableau 16: Répartition des autres secteurs par Branche Territoriale

Branche Territoriale	Entités	Nombre des entités appuyés
Fianarantsoa	Directions régionales : Culture et Patrimoine, Jeunesse et loisirs, Sports, Administration Pénitentiaire, Economie et Plan, Elevage et Protection Animale, Impôts Manakara, Fianarantsoa, Travaux Publics	09
Antsiranana	District, CISCO : Antsiranana II, Ambilobe	03
Toamasina	Service Immigration-Emigration Atsinanana, Direction Régionale de Développement Rural Fénérive Est, 20 fokontany de Sainte-Marie, CIREF Moramanga	23
Toliara	Direction Régionale : Environnement et Forêts, Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Commerce, Impôts ; Trésorerie Générale ; APMF ; CISCO : Toliara I, Toliara II, Benenitra ; Lycée Technique Professionnelle, District Benenitra, Service Cantonnement Benenitra, PAOMA Benenitra, JIRAMA Benenitra, Service Solde et Pension,	15
Antananarivo	Directions auprès du Ministère de l'Elevage	05
Mahajanga	CISCO II, Chambre de Commerce Internationale, Fokontany : Ambalavato, Mahavoky Sud, Tsararano, DREN Mahajanga, FOP Mahajanga	07
TOTAL		62

Au titre de la mise en œuvre de l'Opération Communale d'Appui Intégré (OCAI), 63 communes des Régions Analamanga et Vakinankaratra et 61 communes des régions Atsinanana et Alaotra-Mangoro ont été assistées par le BIANCO, en collaboration avec le PGDI, le FDL et le secteur foncier. Les activités réalisées concernent :

- l'élaboration des outils de formation des acteurs communaux sur la lutte contre la corruption et la mobilisation des Maires et des prestataires OCAI dans quatre sites de formation : Toamasina, Ambatondrazaka, Antsirabe et Anjorozorobe
- l'évaluation par le cabinet ECR des dispositifs de standards des services mis en place auprès des communes concernées par rapport aux normes recommandées par le BIANCO
- la conception, la confection et la livraison des supports techniques de Dispositifs Anti-Corruption au profit des communes rurales bénéficiaires de subventions du FDL, notamment les badges pour le personnel, les plans de masse et les affiches portant les informations pour les usagers sur les services publics et prestations des Communes
- la réalisation d'une mission de supervision conjointe FDL/PNF/BIANCO dans les sites ayant des difficultés pour la mise en œuvre du projet
- la participation active aux réunions et ateliers de contrôle et de suivi d'avancement des travaux des prestataires et des cabinets HERMES, ATW et ECR.

Dans le cadre de collaboration avec l'ONG Ravintsara et l'Association des Communes Fampandrosoana an'i Tampoketsa lombonana (AC/FTI), le BIANCO a participé à la table ronde sur la gestion foncière décentralisée à Ankazobe. Une convention de partenariat pour la mise en place des Dispositifs Anti-Corruption auprès de 16 Communes membres a été conclue. Une partie des supports techniques nécessaires ont été confectionnés au cours de l'année 2014.



Convention de partenariat : BIANCO - ONG Ravintsara - AC/FTI

d) Activité jugée prioritaire dans le cadre de la stratégie intérimaire, et figurant au titre des conditionnalités exigées par les bailleurs de fonds, l'assistance à l'organisation des concours administratifs a fortement mobilisé le personnel durant le 2^e semestre 2014.

Le BIANCO a apporté sa contribution pour la réalisation des concours administratifs et/ou examens organisés par les dix sept (17) entités suivantes :

- l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime (ENEM) ;
- l'Institut Supérieur de Technologie Ambositra (ISTA) ;
- l'Université de Toliara sur l'évaluation de l'examen de BACC, année 2013 ;
- la Direction Régionale de la Santé Publique à Toamasina ;
- l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes (50 élèves magistrats : 30 filière Judiciaire, 10 filière Administrative et 10 filière Financière ; 120 élèves Greffiers) ;
- le Ministère de la Justice : recrutement de 100 Huissiers de Justice (62 admis définitivement) et 30 Notaires (24 admis définitivement) ;
- le Plateforme Nationale des Organisations de la Société Civile de Madagascar dans le cadre de la désignation du représentant de l'OSC au sein du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP) : Recrutement de 32 Educateurs spécialisés, 36 Contrôleurs, 40 Encadreurs, 40 Greffiers comptables et 222 Agents Pénitentiaires ;
- la Direction Générale du Trésor et l'IMATEP pour le recrutement de 40 Contrôleurs du Trésor ;
- le Paositra Malagasy en collaboration avec l'IMATEP pour le recrutement de 30 Inspecteurs des Postes ;

- l'Académie Militaire : recrutement de 140 officiers d'active de l'ACMIL dont 70 élèves officiers de la XXXVIII^{ème} promotion directe ; 50 élèves officiers au titre du XIX^{ème} PIA, 20 élèves officiers au titre du XXI^{ème} Peloton de Formation des Cadres Spécialistes et 24 élèves officiers médecins ;
- la Direction Générale de la Police Nationale pour le recrutement de 500 agents, 100 Inspecteurs, 30 Officiers et 20 Commissaires ;
- l'Ecole Nationale d'Administration de Madagascar pour le recrutement de 180 hauts emplois de l'Etat répartis dans 10 sections;
- la Gendarmerie Nationale pour le recrutement de 1200 gendarmes ;
- l'Institut National de Santé Publique et Communautaire Befelatanana pour la spécialisation en Santé Publique pour un appui ponctuel durant la phase pré-épreuve et épreuve ;
- l'Agence Portuaire Maritime et Fluviale pour le recrutement de son Directeur Général pour un appui technique durant la phase d'entretien ;
- l'Université de Toliara : appui au concours d'entrée en deuxième année et aux examens de passage en 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et en 6^{ème} du Département Médecine Humaine de l'Université de Toliara.

En application des modalités d'assistance aux concours administratifs prévues dans les conventions de partenariat, ont été réalisées auprès de l'Institut Supérieur de Technologie d'Ambositra (ISTA) :

- une séance de vulgarisation du guide avec les responsables
- une mission de revue et d'observation qui a débouché sur la présentation des résultats et recommandations
- une réunion spécifique pour cerner les risques sur les opérations non couvertes par la mission

Afin de renforcer les dispositifs anti corruption dans la réalisation des concours administratifs, le BIANCO a apporté sa contribution aux réunions organisées par le conseil supérieur de la fonction publique (CSFOP) pour la réactualisation et la validation du projet de décret régissant les concours administratifs, ainsi qu'au pré- test du logiciel de traitement des concours administratifs.

2.2.2.3- Indicateurs de résultats

En termes de pourcentage, les travaux de revue et d'analyse de procédures ont été réalisés à 100% concernant l'exploitation illicite des ressources forestières et la gendarmerie nationale ; l'avancement des travaux est estimé à 50% pour les secteurs des domaines et des services topographiques.

Grâce à l'appui de partenaires techniques et financiers, notamment le Fonds de développement local (FDL) et le PGDI 2, le BIANCO a pu mobiliser les responsables publics aussi bien pour la mise en œuvre des recommandations que pour la mise en place des dispositifs anti-corruption.

Les résultats obtenus sont de l'ordre de 84% pour la mise en œuvre des recommandations et dépassent les objectifs prévus (167%) pour la mise en place des dispositifs anti-corruption.

Compte tenu des moyens mobilisés à cet effet, l'assistance aux concours administratifs affiche le double des résultats prévus (12 concours assistés au lieu de 6).

2.2.3- Volet Application de la loi

Le volet application de la loi recouvre pour le BIANCO la gestion des déclarations de patrimoine d'une part, et la mise en oeuvre de la répression des infractions de corruption et assimilées d'autre part.

La gestion des déclarations de patrimoine par le BIANCO est définie par les dispositions du décret n°2002-1127 du 30 septembre 2002, modifié et complété par le décret n° 2004- 983 du 12 octobre 2004.

Une mise à jour dans ce domaine est prévue au titre de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la corruption qui sera effective en 2015.

2.2.3.1- Résultats escomptés

Pour 2014, il était prévu de recueillir 2 500 déclarations de patrimoine, soit 50% environ des personnes assujetties par rapport à la liste mère mise à jour.

Au plan de la répression des infractions de corruption, le BIANCO envisage de réactualiser le système informatique de gestion et de suivi du traitement des doléances.

Dans le même ordre d'idées, le plan d'actions du 2^{ème} semestre 2014 dans le cadre de la stratégie intérimaire a fait ressortir des choix prioritaires tels que la saisine d'initiative, le traitement de dossiers jugés porteurs et à moindre coût, la mise en place d'un système de suivi particulier des dossiers sensibles, d'envergure ainsi que la communication des résultats des investigations.

Concernant le nombre de doléances, les objectifs fixés pour 2014 étaient de :

- Recevoir 5700 doléances dont 1350 seraient investigables
- Transmettre aux juridictions 590 dossiers d'enquête sur les 1350 dossiers investigables traités
- Communiquer les résultats transmis de manière périodique par le ministère de la justice, en application de la convention de partenariat de 2008.

2.2.3.2- Réalisations

a) **5 778 sur 7 803 assujettis recensés** se sont acquittés de leur obligation de déclaration de patrimoine pour l'exercice 2014, soit un taux plus élevé de 9% qu'en 2013.

L'évolution en nombre des déclarations de patrimoine reçues ainsi que la ventilation par catégorie des personnes assujetties est donnée dans les tableaux suivants:

Tableau 17: Récapitulation des Déclarations de Patrimoine reçues par Branche Territoriale

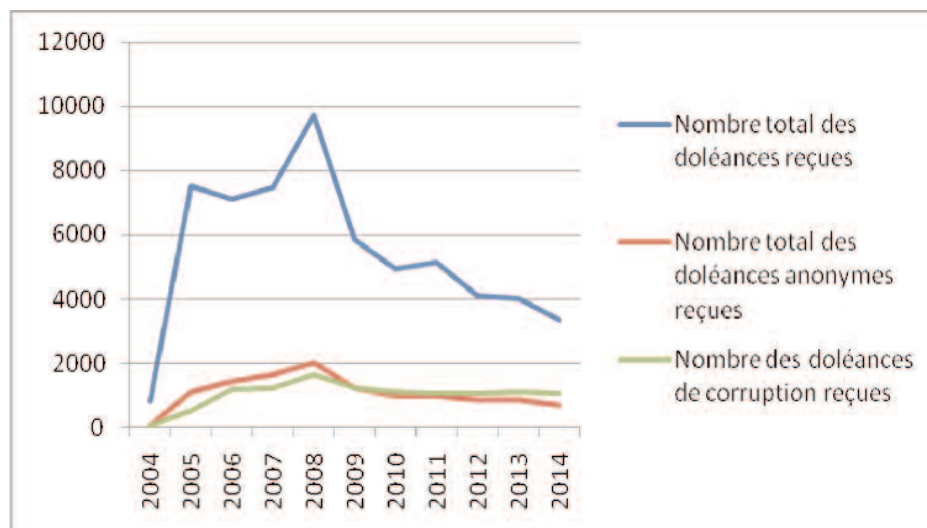
Branche Territoriale	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	TOTAL
FIANARANTSOA	812	911	143	186	128	60	308	82			2 630
TOAMASINA	559	522	181	342	236	395	287	200			2 722
MAHAJANGA	750	524	146	226	107	151	318	98			2 320
TOLIARY	451	451	173	139	68	61	12				1 355
ANTSIRANANA	463	450	37	43	36	66					1 095
ANTANANARIVO	2743	2414	439	1 081	812	1 139	2 347	3 300	1 779	6 826	22 880
TOTAL NATIONAL	5778	5272	1119	2 017	1 387	1 872	3 272	3 680	1 779	6 826	33 002

Tableau 18: Etat récapitulatif des Déclarations de Patrimoine reçues par catégorie

Catégorie de personnes assujetties	Cumul 2014	Cumul 2013	Cumul 2012	Cumul 2011	Cumul 2010	Cumul 2009	Cumul 2008	Cumul 2007	Cumul 2006	Cumul 2005	Cumul 2004	TOTAL cumulé
Catégorie I : ▪ Premier Ministre ▪ Membres du Gouvernement	1 31	0 7	1 9	1 31	0 9	0 5	1 10	1 17	1 2	1 21		7 142
Catégorie II : ▪ Sénateurs ▪ Députés	0 4	1 0	0 0	5 0	2 0	6 4	28 34	19 64	4 3	68 87		133 196
Catégorie III : Membres de la Haute Cour Constitutionnelle	1	20	0	11	0	0	13	12	1	9		67
Catégorie IV : ▪ Chefs de Régions ▪ Maires	9 144	3 152	1 120	4 299	3 173	4 340	7 345	10 440	1 224	21 629		63 2 866
Catégorie V : Magistrats de l'ordre judiciaire, administratif et financier	569	192	96	208	183	281	483	495	81	510		3 098
Catégorie VI : Fonctionnaires occupant des postes de niveau égal ou supérieur à celui de directeur de ministère	687	170	106	249	223	239	360	532	245	950		3 761
Catégorie VII : Inspecteurs des domaines, du trésor, des douanes, des impôts et des finances	273	174	156	177	180	132	346	312	320	508		2 578
Catégorie VIII : Chefs de Formation Militaire	99	106	16	37	14	49	133	98	17	363		932
Catégorie IX : Inspecteurs de l'Inspection Générale de l'Etat, Inspection Générale de l'Armée, Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale	24	18	21	20	20	18	65	56	42	82		366
Catégorie X : Toute personne exerçant les fonctions d'officier de police économique ou judiciaire	3 714	4 215	390	735	272	538	1 233	1 294	176	2 564		15 131
Total	5 556	5 058	917	1 777	1 079	1 616	3 058	3 350	1 117	5 813	0	29 340
Autres (*)	222	214	203	240	308	256	214	330	662	1 013	0	3 662
TOTAL	5 778	5 272	1 119	2 017	1 387	1 872	3 272	3 680	1 779	6 826	0	33 002

(*) Personnes non assujetties à la déclaration de patrimoine

b) Pour l'exercice 2014, le BIANCO a enregistré **3 368 doléances**, dont 1 043 portent sur des faits de corruption et infractions assimilées. Le résumé de la situation sur l'état et l'évolution des doléances est donné par le graphique suivant.

Graphique 4: Evolution des cas de corruption dénoncés par secteur en 2014

Le tableau suivant récapitule les activités d'investigation et la performance par Branche Territoriale pour le traitement des doléances reçues au cours de l'exercice 2014.

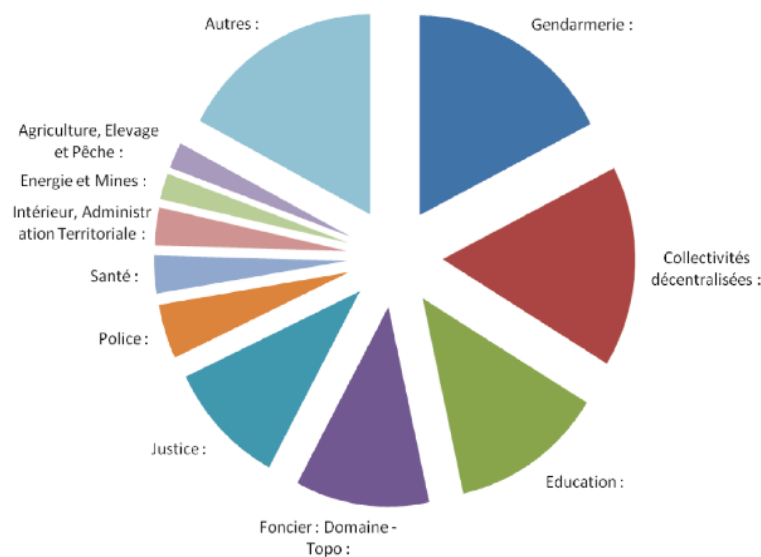
Tableau 19: Etat des doléances et des résultats de traitement des dossiers de corruption

INDICATEURS	ANTANANARIVO	FIANARANTSOA	TOAMASINA	MAHA-ANGA	TOLIARA	ANTSIRANANA	TOTAL
1- Nombre de doléances reçues	1033	423	479	477	461	495	3 368
2- Proportion des doléances reçues par branche territoriale	30,67%	12,55%	14,22%	14,16%	13,70%	14,70%	100,00 %
3- Nombre de doléances anonymes	181	131	74	35	160	88	669
4- Nombre de doléances individualisées	852	292	405	442	301	407	2 699
5- Nombre de doléances de corruption	221	149	133	105	250	185	1 043
6- Nombre de doléances "non corruption"	812	274	346	372	211	310	2 325
7- Nombre de doléances de corruption investigables reçues	169	149	96	105	121	185	825
8- Nombre de dossiers d'investigation traités	149	74	101	102	76	148	650
10- Nombre de dossiers en cours	163	38	65	20	106	40	432
11- Nombre de dossiers en instance	0	168	0	113	120	61	462
12- Nombre de dossiers transmis aux juridictions	57	25	45	45	21	34	227
13- Pourcentage des dossiers transmis aux juridictions	38,25%	33,78%	44,55%	44,11%	27,63%	22,97%	34,92%

c) **Les doléances investigables** concernent 79% des cas dénoncés, et par rapport aux estimations de 1 350 dossiers traités, seulement 650 ont été effectivement traités.

Le graphique qui suit représente la proportion et la répartition des cas de corruption dénoncés par secteur au cours de l'exercice 2014.

Graphique 5: Proportion des cas de corruption dénoncés par secteur en 2014



d) **227 dossiers sur 590 envisagés ont été transmis aux juridictions.** En termes de résultats en 2014, ces 227 dossiers ont abouti à l'arrestation de 331 personnes soupçonnées, 55 placements sous mandat de dépôt et 276 mises en liberté provisoire. La répartition par Branche Territoriale de ces résultats d'investigations est donnée dans le tableau qui suit :

Tableau 20: Résultat des investigations effectuées au cours de l'exercice 2014

INDICATEURS	BRANCHES TERRITORIALES (période : début janvier – fin décembre 2014)						TOTAL
	ANTANANARIVO	FIANARANTSOA	TOAMASINA	MAHAJANGA	TOLIARA	ANTSIRANANA	
Arrestation	146	7	29	32	75	42	331
Mandat de dépôt	19	0	6	6	21	3	55
Liberté provisoire	127	7	23	26	54	39	276

2.2.3.3- Indicateurs de résultats

Durant le 2^{ème} semestre, le BIANCO a effectué une campagne de promotion de la déclaration de patrimoine conjugée à la mise à jour de la liste mère des assujettis. Des actions ciblées ont conduit à la réception des déclarations de patrimoine de tous les membres du gouvernement.



Le staff du Ministère de l'Intérieur effectuant leur déclaration de patrimoine au siège du BIANCO

En définitive, les résultats obtenus ont dépassé le double des prévisions, puisque 76% des assujettis ont rempli leur obligation, dont près de la moitié relève des fonctions d'officier de police économique ou juridique.

Cette tendance était palpable depuis 2013, due en partie au contexte de fin de crise, et qui a permis l'adoption en juillet 2014 de la loi organique n° 2014-001 par l'Assemblée nationale, stipulant entre autres dispositions l'obligation pour les parlementaires et les membres du Gouvernement à effectuer leur déclaration de patrimoine auprès de la Haute cour constitutionnelle.

Le nombre de doléances reçues au BIANCO est en baisse continue depuis 2009, après un rythme de progression soutenue de 2005 à 2008. Cette tendance peut s'expliquer par l'impact de la crise politique sur l'environnement de la lutte contre la corruption à Madagascar, car la diminution significative du nombre de doléances reçues est inversement proportionnelle à l'accroissement exponentiel des pratiques de corruption à cette période.

Par rapport aux secteurs décriés en 2014, tels que la gendarmerie nationale, les collectivités territoriales décentralisées, l'éducation, les services fonciers et la justice, il convient de noter que le taux de dénonciation révélé par le nombre de doléances reçues ne traduit pas forcément le taux de corruption des secteurs.

Ainsi, il apparaît que les secteurs les plus décriés sont ceux qui offrent des services de proximité, et dont les responsables sont en contact permanent avec les populations.

Par contre, d'autres secteurs tout aussi fréquentés ne sont pour autant pas dénoncés, tels que les douanes, la police nationale, la santé publique, l'environnement car les pratiques de corruption dans ces secteurs - et elles sont courantes - conduisent à des ententes bénéfiques entre les parties.

Si l'on se réfère aux principaux indicateurs de 2014, le taux de réalisation a diminué par rapport à 2013.

Ainsi,

- 59% des doléances attendues ont été reçues, soit 3 368 sur 5 700 escomptées, contre 70% des prévisions en 2013
- 48% des objectifs de traitement de dossiers investigables ont été atteints, soit 650 sur les 1 350 estimés, contre 87% en 2013
- 38% des dossiers traités ont été transmis aux juridictions, soit 227 dossiers sur 590 envisagés, contre 74% en 2013.

Les résultats ainsi présentés doivent cependant tenir compte d'autres facteurs, tels que le nombre de dossiers à soumettre au comité consultatif des investigations, pour examen et prise de décision de classement ou de reprise d'investigations approfondies.

Le tableau suivant rappelle le nombre de dossiers soumis aux comités consultatifs des branches territoriales depuis 2004.

Tableau 21: Récapitulation des dossiers soumis aux Comités Consultatifs des Branches Territoriales

	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	TOTAL
<i>Dossiers de corruption présentés devant le Comité Consultatif après investigation</i>	318	643	430	617	512	648	532	395	304	124	4	4 527

Plus de la moitié des dossiers traités par année ont été soumis aux comités consultatifs en Investigation pour décisions de classement. Le chiffre porté pour l'année 2004 ne concerne que le dernier trimestre de cette année.

L'objectif d'atteindre 40% des dossiers transmis aux juridictions par rapport aux dossiers traités par exercice n'a pu être réalisé qu'en 2005.

L'interprétation du pourcentage des dossiers classés par rapport aux dossiers traités est à relativiser, dans la mesure où une partie non négligeable des dossiers soumis aux comités consultatifs en Investigation par Branche Territoriale concernent des dossiers en souffrance des années antérieures.

La variation en nombre des dossiers traités dépend également de la qualité des doléances reçues et des moyens nécessaires disponibles.

Au problème récurrent de l'insuffisance des ressources disponibles s'ajoute un ralentissement des activités spécifiques par volet, pendant la phase d'adaptation de la stratégie intérimaire.

Des mesures d'ajustement se sont avérées nécessaires pour la mise en œuvre des choix prioritaires du 2^{ème} semestre, tels que la saisine d'initiative, le traitement de dossiers porteurs et à moindre coût.

Il faut enfin considérer la mobilisation quasi permanente de tout le personnel pour des activités communes, telles que la tenue des ateliers régionaux, provinciaux et national pour la réactualisation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption ; ou encore le renforcement de la sécurisation des concours administratifs.

Les tableaux suivants présentent une ventilation des réalisations par branche territoriale et par année.

Tableau 22: Répartition par secteur des cas de corruption dénoncés au cours de l'année 2014

N°	SECTEURS	CAS DE CORRUPTION RECUS PAR LE BUREAU AU COURS DE L'ANNEE 2014						
		Antanana- rivo	Fianaran- tsoa	Toama- sina	Maha- janga	Toli- ara	Antsira- nana	TOTAL
1	Justice :	22	11	17	18	14	24	106
2	Collectivités décentralisées :	25	27	30	22	29	37	170
3	Foncier : Domaine - Topo:	39	6	12	10	3	47	117
4	Police :	8	17	6	2	7	6	46
5	Gendarmerie :	14	38	17	14	68	31	182
6	Armée :	5	1	3	1	7	0	17
7	Education :	19	17	15	12	61	10	134
8	Santé :	10	3	5	3	9	2	32
9	Impôts :	8	1	1	0	0	0	10
10	Trésors :	1	1	1	0	0	0	3
11	Douanes :	3	0	2	2	3	2	12
12	Economie, Finances et budget :	4	4	1	0	4	1	14
13	Energie et Mines :	9	1	1	1	7	3	22
14	Institutions de l'Etat et ministères :	9	0	1	0	1	4	15
15	Poste - Télécommunication et communication :	0	0	0	1	1	0	2
16	Intérieur, Administration Territoriale :	3	8	1	5	13	2	32
17	Environnement, Eaux et Forêts	3	3	2	1	4	5	18
18	Travaux Publics :	9	2	2	2	2	0	17
19	Agriculture, Elevage et Pêche :	5	1	4	6	5	1	22
20	Fonction publique et Travail:	2	2	1	3	1	0	9
21	Culture et Tourisme :	3	0	1	0	1	0	5
22	Décentralisation et Aménagement du Territoire :	3	0	0	1	0	0	4
23	Jeunesse et Sport :	1	0	0	0	1	0	2
24	Population, Protection sociale, Loisirs :	0	0	1	0	0	1	2
25	Relation internationale (Affaire Etrangère) :	2	0	0	0	0	0	2
26	Commerce :	0	0	1	0	2	0	3
27	Secteur privé :	8	2	1	0	1	1	13
28	Profession libérale, association et ONG :	0	0	0	0	1	4	5
29	Représentation diplomatique et organisation internationale :	0	0	0	0	0	0	0
30	Autres :	6	4	7	1	5	4	27
TOTAL		221	149	133	105	250	185	1 043

Tableau 23: Situation de traitement des doléances de corruption par Branche Territoriale durant l'exercice 2014

	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL année en cours
Nombre de doléances de corruption investigables	169	149	96	105	121	185	825
Nombre de doléances de corruption traitées « RPI Traités »	191	86	101	102	89	148	717
Nombre de dossiers traités	149	74	101	102	76	148	650
Nombre de dossiers transmis aux juridictions	57	25	45	45	21	34	227
Nombre de dossiers à présenter à la réunion du CCI	92	49	56	57	55	114	423
Nombre de dossiers en cours d'investigation	163	38	65	20	106	40	432
Nombre de dossiers en instance	0	168	0	113	120	61	462

Tableau 24: Situation de traitement des doléances de corruption depuis 2004

	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	TOTAL
Nombre de doléances de corruption investigables	825	886	876	980	1 046	1 116	1 079	763	941	430	56	8 998
Nombre de doléances de corruption traitées	717	1 002	1 010	821	774	883	781	474	449	213	12	7 136
Nombre de dossiers traités	650	954	948	933	886	975	1 050	589	488	213	12	7 048
Nombre de dossiers transmis aux juridictions	227	311	296	335	337	357	379	183	184	89	8	2 706



Article de presse évoquant le résultat des investigations du BIANCO à Mahajanga paru dans L'Express de Madagascar

2.2.4- Activités de communication

Le département Communication assure la conception et la vulgarisation de différents supports d'information et de mobilisation sur la lutte contre la corruption, destinés en appui des activités opérationnelles menées par les branches territoriales.

Au niveau de la Direction générale, les activités de communication durant le 1^{er} semestre se sont focalisées sur le renforcement de la visibilité du BIANCO, notamment à travers la vulgarisation de supports de sensibilisation et de mobilisation en ligne.

Cette initiative, dont l'impact est limité à un public restreint, a été dictée par l'insuffisance de moyens liée aux contraintes budgétaires.

Plus particulièrement dans le cadre de la stratégie intérimaire, mise en œuvre au 2^{ème} semestre 2014, les activités de communication devaient :

- Accompagner le processus d'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption (canaux de communication, programmation de rencontres et d'événements)
- Accompagner les volets opérationnels dans l'assistance aux concours administratifs
- Intensifier la communication relative aux dossiers d'investigation
- Promouvoir la déclaration de patrimoine des hautes personnalités publiques
- Développer la communication de maintien pour assurer l'occupation du terrain médiatique
- Faire connaître le bilan et les perspectives après dix années de mise en œuvre du programme de lutte contre la corruption par le BIANCO
- Développer le partenariat avec les médias pour la promotion des actions de lutte contre la corruption

2.2.4.1- Réalisations.

Les activités réalisées par le département durant l'exercice 2014 sont énumérées ci-dessous:

- Dépliants sur les infractions de corruption, dépliants de mobilisation du grand public à la LCC, formulaire et dépliants sur la déclaration de patrimoine, brochure sur la loi 2004-030 et 5 affiches sectorielles différentes
- 40 émissions radio de mobilisation (FRIRY) de Branche Territoriale Antananarivo pour diffusion sur antennes locales pour toutes BT
- Calendrier 2014
- Supports audio et audiovisuels : 4 nouveaux spots sur les enjeux et les bénéfices de la lcc, la responsabilité du citoyen dans la Lcc, le rôle des jeunes dans la Lcc ; 2 spots actualisés sur l'abus de fonction et la concussion, spot institutionnel
- Diffusion quotidienne de supports audio et audiovisuels du BIANCO sur station radio et TV de la CUA depuis août 2014
- Spots TV sur 8 écrans géants dans les axes à grande fréquentation de Tana dont les thèmes varient suivant les événements du BIANCO (septembre 2014 à février 2015)
- 3 nouveaux spots d'interpellation sur RNM, Radio Don Bosco et Radio ACEEM et rediffusion pour toutes BT sur stations locales et radios de proximité, sur les thèmes de Lcc dans le secteur foncier, sécurité routière, et passation de marchés publics (août à novembre 2014)
- Mobilisation en ligne : supports visibles sur le compte facebook du BIANCO - 7 publications du bulletin « miara-miady amin'ny kolikoly » par thème : sécurité routière, secteur foncier, secteur privé, société civile, secteur santé, échos de la célébration de la JILCC nationale et dans les BT – formulaire et guide sur la déclaration de patrimoine – dépliant sur les infractions de corruption – caricatures et affiches de mobilisation (secteur santé, foncier et milieu confessionnel)

- Événementiels et affichage : conférence de presse de présentation du rapport annuel d'activités 2013 – cérémonie de prestation de serment du nouveau DG – réception officielle des déclarations de patrimoine des membres du gouvernement – signatures de conventions de partenariat – couverture ateliers sur la nouvelle stratégie nationale – célébration de la JILCC
- 4 spots sur écrans géants et banderoles de mobilisation pendant le tournoi Afrobasket 2014
- Campagne de communication nationale pour la SNLCC :
 - 10 spots radio (RNM, RDB, Radio CUA, stations de proximité dans les six provinces)
 - 7 spots TV (TVM, ATV, réseau d'écrans géants à Tana, stations TV locales dans les provinces)
 - 10 banderoles pour visibilité dans les six BT
 - Insertions presse pour la programmation des événements et sur le programme des ateliers (Midi Madagasikara, l'Express, la Gazette de la Grande île, les Nouvelles)
- Célébration de la JILCC : diffusion nationale de la déclaration solennelle du DG
 - 1 spot radio d'information et de mobilisation (RNM, RDB, Radio ACEEM, Radio CUA)
 - 1 spot TV (TVM, réseau d'écrans géants à Tana)
 - 2 banderoles pour les journées d'exposition
 - Contribution à la réalisation du film documentaire pour le 10^{ème} anniversaire du BIANCO
 - Conception et édition de la Brochure résumant les 10 années d'existence de la Lcc et du BIANCO en 1000 exemplaires
- Conception de panneau et d'affiche pour La Branche Territoriale de Fianarantsoa (projet TAFAMI)
- Refonte du site web
- Communication sur les dossiers sensibles
- Revue / analyse de presse et communication de maintien



Le nouveau design du site web du BIANCO (www.bianco-mg.org)

Tableau 25: Activités de communication par Branche Territoriale lors de la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC) 2014

Thème générique : « 10 années de lutte contre la corruption, réalisations et perspectives »

Branches Territoriales et lieu de célébration Activités	TNR (Hôtel de ville)	TMN Toamasina	FNR (Grande salle région Matsiatra ambonny)	MJG (Hôtel de ville)	TOL Toliara (Jardin de la mer)	ANT Antsiranana
Organisation d'une célébration officielle	01	01	01	01	01	01
Réalisation d'émissions spéciales 9 Décembre (TV et Radio)	12	03	01	-	-	-
Réalisation de spots spéciaux 9 Décembre (TV et Radio)	-	01	-	01	01	02
Réalisation de reportages TV à l'occasion du 9 Décembre	01	01	-	01	01	04
Invitation au plateau à l'occasion de 9 Décembre (TV et Radio)	02	01	-	02	01	01
Organisation d'un débat télévisé	-	-	-	-	-	-
Production de magazine	-	-	Distribution de brochures 09 déc : 100ex	-	-	-
Communiqué (de presse, de Radio, de TV) à l'occasion du 9 Décembre	-	02	-	01	-	02
Production d'affiches spéciales 9 Décembre	02	-	-	-	01	-
Production de banderoles /dépliants spécial 9 Décembre et véhiculant des messages anti corruption	02	04	03	02	01	08 banderoles 01 flyers
Organisation de carnaval	-	-	-	-	01	01
Organisation de manifestations sportives associées à la LCC	-	-	-	-	-	-
Organisation de manifestations socioculturelles associées à la LCC (radio crochet, danse folklorique, poésie, sketch...)	02	01	02	-	01	03
Organisation de conférences, de conférences-débats pour la promotion de la culture anti corruption	-	01 (conférence de presse)	-	01	-	02
Organisation de toutes sortes de concours en LCC et distribution de prix.	-	01	01	-	01	02
Diffusion de film SEDRA / Hira Gasy	01	01 (film et chanson RHI Toamasina)	-	-	-	01
Expositions	01	01	01	01	01	01
Déclaration solennelle (de M. Le Directeur Général)	01	01	01	01	01	01

N.B. : **BT** : Branche Territoriale ; **TNR** : BT Antananarivo ; **TMN** : BT Toamasina ; **MJG** : BT Mahajanga ;
FNR : BT Fianarantsoa ; **TOL** : BT Toliara ; **ANT** : BT Antsiranana

Tableau 26: Situation des réalisations des activités de communication de proximité par Branche Territoriale

**COMMUNICATION DE PROXIMITE AU NIVEAU DES SIX BRANCHES
TERRITORIALES DU BIANCO – Année 2014**

RUBRIQUES	BRANCHES TERRITORIALES BIANCO						TOTAL
	TNR	TMN	FNR	MJG	TOL	ANT	
Nombre d'émissions/spots diffusés dans de stations TV de proximité	02	01	15	25	21	06	70
Nombre de stations TV de proximité impliquées	02	02	10	03	01	09	27
Nombre de districts touchés	01.	02.	09.	02.	02.	09.	25
Nombre de reportages TV réalisés et diffusés		04	02	02	20	04	32
Nombre de plateaux TV de proximité réalisés		-	-	03	-	12	15
Nombre d'émissions/spots diffusés dans de stations de Radio de proximité	1000	44	28 émissions 216 diffusions 02 spots	152 émissions 15 spots	65	15 émissions 06 spots 57 diffusions 366 rediffusions	1966
Nombre de stations Radio de proximité impliquées	05	01	10	06	15	10	47
Nombre de Districts touchés	05	02	09	05	06	09	36
Nombre de reportages Audio réalisés et diffusés	-	01	03	-	02	04	10
Nombre de plateaux Radio de proximité réalisés	02	02	02	-	05	18	29
Nombre de reportages réalisés et diffusés dans la Presse écrite	-	-	-	-	06	04	10
Nombre d'insertions d'articles de LCC dans des périodiques appartenant à nos partenaires.	-	-	03	-	-	04	07
Nombre de sketches audio réalisés et diffusés en dialectes locales	-	02	-	-	01	-	03
Nombre de supports et d'outils de communication produits localement	10	02	15	-	04	11	42
Nombre d'événements créés (portes ouvertes, expositions...)	04	01	07	01	04	08	25
Nombre de conférences, de conférences-débats, points de presse...réalisés.	-	05	03 conf-débat 02 conf-press 09 point.press	02	07	09	37
Nombre de communiqué de presse /ou nombre d'articles parus dans des presses écrites	-	10	-	10	-	14	34
Nombre de communiqué à la Radio / ou nombre d'interventions dans des journaux parlés	10	16	-	-	114	14	154
Nombre de communiqué à la TV / ou nombre d'interventions dans des journaux TV	-	08	-	-	-	17	25
Nombre d'articles parus dans des sites internet		01	-	-	-	-	01
TOTAL	1041	104	345	226	273	606	2595

N.B. BT : Branche Territoriale ; **TNR** : BT Antananarivo ; **TMN** : BT Toamasina ; **MJG** : BT Mahajanga ; **FNR** : BT Fianarantsoa ; **TOL**: BT Toliara ; **ANT**: BT Antsiranana

2

PERSPECTIVES

2.1- UNE NOUVELLE STRATEGIE NATIONALE



**Des participants lors de l'atelier national d'élaboration
de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la corruption**

Basée sur la vision de libérer définitivement Madagascar de la corruption à l'horizon de 2025, la nouvelle stratégie nationale sera effective dès 2015.

Le BIANCO entend mettre en œuvre cette stratégie selon une priorisation de secteurs porteurs par rapport à des options stratégiques et des axes d'intervention incluant les objectifs spécifiques, les résultats et les activités prévus pour la période des dix prochaines années (2015-2025).

Ces grands axes peuvent être regroupés sous le thème suivant : Quelle stratégie pour l'effectivité de la lutte contre la corruption ?

Ce thème, sous forme de questionnement, permet déjà de partir du postulat selon lequel la lutte contre la corruption n'a pas atteint tous les objectifs qu'on lui a assigné il y a dix ans de cela.

Force est même d'admettre que la corruption s'est aggravée, notamment durant toute la période de la transition. Cet état des lieux mène à la question de savoir quelle stratégie adopter pour en venir à bout.

Alors que le public est plus avisé concernant les diverses manifestations de la corruption, et qu'une majeure partie de l'opinion devient plus exigeante pour une administration plus saine et accessible, une meilleure gestion des ressources naturelles et publiques, un environnement des affaires assaini, et surtout pour une justice équitable et au-dessus de tout soupçon, les objectifs de la lutte contre la corruption sont loin d'être atteints.

La principale faille semble être la perdurance d'une culture de l'impunité, due à une répression insuffisante des infractions de corruption. Cette faiblesse de la répression entame sérieusement la crédibilité des actions de

prévention de la corruption et d'éducation du public.

Les structures spécifiques de lutte contre la corruption, comme le BIANCO ou le SAMIFIN, sont montrées du doigt par un public de plus en plus sceptique à l'encontre de l'Etat et de son engagement à lutter réellement contre la corruption.

D'une part, le retour à l'ordre constitutionnel se présente comme une nouvelle opportunité pour renforcer la lutte contre la corruption. Le Président de la République et le Gouvernement ont ainsi proclamé la lutte contre la corruption comme faisant partie de leurs priorités et l'ont intégré dans la politique publique de l'Etat qu'est le Plan National de Développement (PND).

D'autre part, le public est plus que jamais déterminé et exigeant vis-à-vis de ses gouvernants, pour plus d'Etat de droit, plus de gouvernance, de transparence et de redevabilité.

La dilapidation des ressources naturelles est de moins en moins tolérée.

L'opinion demande plus de justice, et devant les insuffisances actuelles de la Justice étatique, tend à recourir à d'autres formes telles que la justice dite « populaire » consistant pour une partie de la population à se rendre justice, avec son lot d'abus et d'excès, de cruauté voire d'injustice.

Ce contexte particulier légitime davantage le choix des gouvernants à œuvrer pour le renforcement de la lutte contre la corruption.

Cette volonté politique doit être appuyée par une stratégie adaptée, pour qu'elle soit traduite en actions et surtout en impacts positifs sur la vie de la population.

Lorsque l'on parle de nouvelle stratégie nationale, il faut avoir à l'esprit que l'approche consiste à apporter les améliorations nécessaires à l'actuelle stratégie pour de meilleurs résultats.

Il s'agit ainsi de partir des grands axes de l'actuelle stratégie, et le cas échéant, d'introduire les réformes nécessaires qui s'imposeraient telles que la restructuration de la chaîne pénale anti-corruption, du bureau indépendant anti-corruption et du conseil supérieur de la magistrature.

Concernant la chaîne pénale anti-corruption

La vision du BIANCO s'oriente vers une réforme de fond visant à octroyer à l'actuelle chaîne pénale anti-corruption, plus d'autonomie, plus de spécialisation ainsi qu'une capacité d'actions renforcée.

La chaîne pénale doit, non seulement être délocalisée mais également être plus indépendante vis-à-vis des Cours et tribunaux de rattachement et vis-à-vis de l'exécutif.

Elle doit être mise en place au niveau des tribunaux de première instance et de Cours d'appel, et inclure les fonctions de poursuite, d'instruction et de jugement.

La chaîne pénale doit avoir la possibilité de disposer d'éléments de police judiciaire, outre le fait qu'elle soit le correspondant naturel du BIANCO dans le traitement des dossiers de corruption.

La chaîne pénale doit avoir la possibilité de disposer de techniciens dans divers domaines spécifiques tels que les finances, la fiscalité, les douanes. Ces éléments y travailleraient comme collaborateurs.

Les éléments la composant doivent se spécialiser dans le traitement des dossiers de corruption et être ainsi déchargés des tâches qui leur sont conférées auprès de leurs juridictions et structures de rattachement.

La nouvelle chaîne pénale anti-corruption devrait être dotée d'une compétence élargie au niveau de l'ensemble de la province d'implantation.

La chaîne pénale devrait être dotée d'une compétence exclusive concernant les infractions de corruption et assimilées.

L'ensemble du personnel de la chaîne pénale doit être recruté selon une procédure spécifique pour s'assurer de son intégrité, de son engagement dans la lutte contre la corruption et de ses compétences dans ce domaine.

Par ailleurs, une fois recrutés, les magistrats et le personnel de la chaîne pénale doivent recevoir des formations spécifiques aux fins de leur permettre d'assumer leur mission.

Enfin, la chaîne pénale devrait être renforcée en moyens matériels et dotée d'un budget propre pour avoir une autonomie fonctionnelle et opérationnelle.

Concernant le bureau indépendant anti-corruption

Le BIANCO doit également faire l'objet de restructuration aux fins de mieux s'adapter aux besoins d'opérationnalité dans tous les domaines.

Il s'agit de pouvoir répondre aux besoins de s'attaquer aussi bien à la corruption complexe, de grande envergure et impliquant des personnalités influentes, notamment dans les cas de trafic illicite des ressources nationales, qu'à la corruption d'habitude, toujours répandue et subie de plein fouet par la majorité de la population.

Pour ce faire, le renforcement du BIANCO doit s'opérer au niveau de sa structure centrale pour un pilotage stratégique et une meilleure coordination de ses actions.

D'autre part, et afin de se rapprocher davantage de la population sur tout le territoire, le BIANCO envisage de mettre en place des antennes régionales pour faciliter les interventions de proximité.

Depuis la mise en œuvre de la stratégie intérimaire pour la conduite de sa mission, le BIANCO a opté pour des choix stratégiques tels que la saisine d'initiative.

Cette approche vise à mener des investigations sur des cas spécifiques pour lesquels le BIANCO ne reçoit pas de doléance.

Il ne s'agit pas pour autant de se saisir de tous les faits de corruption, ni de n'agir qu'à sa propre initiative; mais plutôt de prioriser les cas de corruption de grande envergure, qui intéressent l'opinion ou qui présentent un certain degré de flagrance.

A cet effet, le BIANCO doit disposer des moyens d'actions nécessaires pour intervenir dans des secteurs minés par la corruption, et pour lesquels le public n'a pas forcément accès aux informations utiles pour dénoncer certaines pratiques de corruption en vigueur, notamment dans les hautes sphères du pouvoir.

Les doléances du public ne seront pas pour autant délaissées au profit de cette approche, car la lutte contre la corruption n'est viable que si elle répond aux attentes de la population, victime des pratiques de corruption dans son vécu quotidien.

Sur le principe que la réussite du programme de lutte contre la corruption dépend de l'adhésion et du soutien du public, et afin de mieux faire connaître les avancées de cette lutte, le BIANCO opte désormais sur la communication des dossiers d'investigations.

Il s'agit en l'occurrence de communiquer sur les dossiers à transmettre aux juridictions à l'issue des investigations, dans les limites des dispositions de la loi et dans le respect des principes du secret de l'instruction et de la présomption d'innocence.

Ce choix est également dicté par la nécessité de lancer un message fort, quant à la volonté du BIANCO de se conformer au principe d'égalité de tous devant la loi, ainsi que de mettre fin à la perception d'impunité de certaines catégories de hautes personnalités.

La communication des réalisations et des résultats de la lutte contre la corruption constitue enfin une étape de mobilisation indispensable, afin de raffermir la confiance du public dans cette lutte, tout en se conformant au principe de la redevabilité envers les citoyens.

Concernant le conseil supérieur de la magistrature

Une réforme du conseil supérieur de la magistrature s'avère incontournable pour que ce dernier puisse jouer pleinement son rôle de balise contre les manquements professionnels des juges.

Le conseil supérieur de la magistrature étant en charge de la gestion de la carrière, de la promotion de l'éthique et de la déontologie des magistrats, doit être réformé dans le sens de plus d'indépendance et de plus de moyens pour mener à bien ses missions.

Ce conseil devrait être doté des outils lui permettant de s'assurer de la promotion des valeurs d'indépendance, d'intégrité, et de compétence au sein de la magistrature.

Le BIANCO propose des réflexions, notamment sur le rattachement du conseil supérieur de la magistrature à l'exécutif, les conditions de travail et de sécurisation des magistrats, de la politique de gestion de la carrière des magistrats, particulièrement pour la mise en valeur des acteurs probes, intègres et compétents au sein de la magistrature.

La nouvelle stratégie devrait inclure des **réformes de fond** de notre système de lutte contre la corruption, notamment sur la **loi sur la lutte contre la corruption elle-même**.

Il s'agit de clarifier et de mettre en cohérence les rôles et les statuts des différentes institutions contre la corruption, de renforcer l'arsenal répressif contre la corruption en adoptant de nouvelles infractions ou en améliorant la formulation de certaines infractions du code pénal.

Renforcer l'arsenal répressif, car la défaillance du système anti-corruption résulte en grande partie de la déficience de la réponse pénale, qui est loin d'être dissuasive.

Une stratégie d'approche particulière devrait en conséquence être adoptée pour que les actions menées en amont soient prolongées jusqu'en aval du processus pénal. L'objectif spécifique consiste à replacer la justice au cœur de la lutte contre la corruption, d'abord en la réformant sur certains points, afin de la rendre capable de réprimer à tous les niveaux les infractions de corruption et de rompre ainsi le cycle de l'impunité.

Autre point qui s'avère d'actualité pour la promotion de la bonne gouvernance, **la déclaration de patrimoine** nécessite également des réformes, afin d'aboutir à une cohérence de notre système de réception et d'exploitation de la déclaration de patrimoine des assujettis.

Le fait qu'elle ait été reprise par la constitution de la quatrième République est un acquis. Cependant, il faudrait maintenant harmoniser le système dans son ensemble pour une gestion plus efficace des déclarations de patrimoine.

De même, une mise en conformité avec les bonnes pratiques sur le plan international doit être faite, et cette mise à jour de la stratégie nationale de lutte contre la corruption doit être mise à profit pour ce faire.

La stratégie nationale doit enfin prévoir l'adoption de textes d'application sur certaines dispositions et concepts nouveaux introduits dans notre législation anti-corruption.

Il s'agirait, entre autres questions, des **conflits d'intérêts**, des **mesures de prévention de la corruption**, de l'**enrichissement illicite**. Ces dispositions d'application devraient être adoptées sous forme de décret, d'arrêté voire de circulaires pour une meilleure effectivité de la mise en application de ces concepts.

1.2- LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DES ACTIVITES POUR 2015

Les actions pour 2015 s'inscrivent dans la continuité du Plan de Travail Annuel de 2014, notamment le plan d'actions intérimaires du 2^{ème} semestre.

Ainsi, il sera tenu compte des orientations données par la nouvelle stratégie nationale pour la période de 2015 à 2025 et les exigences pour sa mise en œuvre, entre autres :

- la restructuration du BIANCO
- la détermination de politiques nationale et régionales
- le développement des systèmes informatisés de traitement des données
- les mécanismes de gestion rationnelle et de pilotage efficace des activités par des indicateurs objectifs et des tableaux de bord et de suivi
- et surtout la mise à disposition des ressources adéquates (financière, matérielle et humaine).

Les principaux axes d'intervention du BIANCO en 2015 se résument ainsi :

- Intensification des efforts pour la mobilisation des assujettis et la mise en application des textes relatifs à la déclaration de patrimoine et, en particulier, le rappel par voie extra judiciaire des personnes n'ayant pas acquitté leur obligation légale
- Mise en œuvre de la saisine d'initiative, en complément de la politique d'investigation basée sur les doléances reçues
- Renforcement de la capacité de traitement des dossiers de corruption et réduction du nombre de dossiers en instance
- Exploitation optimum du système de suivi des dossiers transmis aux juridictions
- Promotion de la culture de transparence, d'éthique, d'intégrité et de redevabilité dans tous les secteurs d'activités, en général, et dans les secteurs oeuvrant pour l'exploration, l'exploitation et l'extraction des ressources naturelles et minières, en particulier
- Mobilisation du public, des secteurs public et privé et des partenaires à la lutte contre la corruption et aux activités pour le changement d'attitude et de comportement
- Renforcement de la mise en œuvre de la politique régionale de lutte contre la corruption (PRLCC) dans les vingt deux régions
- Suivi et mise en place des dispositifs anti-corruption auprès des entités clientes : collectivités et services territoriaux décentralisés, secteurs oeuvrant pour l'exploration, l'exploitation et l'extraction des ressources naturelles et minières et partenaires des entités relais
- Mobilisation des jeunes à la mise en œuvre du programme de lutte contre la corruption à travers les réseaux d'honnêteté et d'intégrité en milieu scolaire et universitaire
- Insertion dans les programmes scolaire et universitaire des modules sur la lutte contre la corruption
- Vulgarisation des codes de conduite du personnel et des affaires, du pacte d'intégrité et de la déclaration d'intégrité et des principes d'affaires

- Vulgarisation du guide de bonnes pratiques sur le standard des services et l'organisation des concours administratifs
- Diffusion périodique de rapports, documentaires, bulletins d'informations sur les réalisations du BIANCO et mise à jour du contenu du site Web
- Conception et diffusion de supports techniques de communication et de mobilisation pour toutes les parties prenantes à la lutte contre la corruption
- Renforcement de la sécurisation dans l'assistance aux concours administratifs
- Réalisation de travaux de revue des systèmes et d'analyse des procédures, pour redresser les dysfonctionnements et pallier les défaillances pouvant donner lieu à des occasions et opportunités de corruption.

Le budget ainsi que le schéma de financement des activités de l'exercice 2015 se trouve en annexe 4.

Annexes

ANNEXE 1

Relations Internationales

1.1- Visites d'échanges et de renforcement de capacité à l'extérieur du territoire

- Juin 2014

- formation sur « l'application de la convention des Nations unies contre la corruption et son mécanisme d'examen », International Anticorruption Academy, Vienne, Autriche

- Septembre à novembre 2014

- « la gestion des connaissances dans un groupe de réflexion (think tanks) », Zhejiang République populaire de Chine
- « le chinois pratique », Beijing République populaire de Chine

- Octobre/novembre 2014

- « les outils informatiques de suivi-évaluation (monitoring) des programmes et projets », Institut FORHOM, La Rochelle, France
- formation relative à la stratégie anticorruption « Singapore Anticorruption Strategy », par Singapore cooperation program training award (SCPTA) et Small island developing states technical cooperation program (SIDSTEC).

1.2- Représentation à l'international

UNODC, Vienne - Autriche

- Juin 2014

- 5^{ème} session du groupe d'examen de l'application de la convention des Nations unies contre la corruption, relative à la revue du programme d'évaluation par les pairs et à la réalisation du processus d'examen du programme malgache par le Nicaragua et le Nigéria

- Septembre /octobre 2014

- réunion intergouvernementale sur la prévention de la corruption
- 8^{ème} réunion du groupe de travail intergouvernemental sur le recouvrement des avoirs volés et des produits de corruption
- 6^{ème} session du groupe d'examen de l'application de la convention des Nations unies contre la corruption.

- Octobre 2014

- conférence sur « la société civile et la lutte contre la corruption », Johannesburg, Afrique du Sud

- Décembre 2014

- 3^{ème} conférence de la Banque mondiale sur « la coopération internationale en matière de lutte contre la corruption », à Washington, Etats Unis.

ANNEXE 2

Relations avec les partenaires techniques et financiers

- Janvier 2014

- atelier sur l'intégration du volet anticorruption dans le cadre de formulation du nouveau « plan cadre des Nations unies pour l'assistance au développement » (UNDAF) et du « country program action plan » (CPAP) pour la période 2015-2019
- atelier sur l'éthique et la lutte contre la corruption avec les experts de la banque africaine de développement (BAD)

- Avril 2014

- formation sur le renforcement du système de répression de la corruption et des infractions économiques et financières, avec le service de coopération et d'action culturelle (SCAC), le SAMIFIN, le CSI et la CPAC

- Mai 2014

- renforcement de capacités des organes de contrôle sur l'approche basée sur les risques, avec la Direction générale du contrôle financier, l'Inspection générale de l'Etat et le Projet de gouvernance et de développement institutionnel (PGDI 2)

- Juillet 2014

- évaluation de l'état de la lutte contre la corruption et bilan des dispositifs anti-corruption à Madagascar par M. KODI, avec le PNUD

- Août 2014

- renforcement de la collaboration avec le ministère de la justice et le comité pour la sauvegarde de l'intégrité

- Dernier trimestre 2014

- concertation pour l'élaboration du plan d'actions national pour la réforme pénale, en vue de restaurer la confiance de la population envers la justice
- forum du foncier africain, sur « la réforme foncière, l'équité et la transformation : le rôle du document cadre et lignes directrices sur la politique foncière », avec Africa Land Forum.



De g à d, le Ministre de la Justice, le Président du CSI et le DG du BIANCO signant la convention tripartite pour une meilleure collaboration entre les trois entités

ANNEXE 3

Synthèse du rapport des comités consultatifs

3.1- Mission, mandat et fonctionnement des comités consultatifs

Les divisions opérationnelles des Branches Territoriales sont assistées par des comités consultatifs conformément aux termes du décret N° 2008-176 du 15 février 2008 portant réorganisation du BIANCO. La nomination des membres, la composition, le fonctionnement ainsi que les termes de leur mandat sont fixés par décision du Directeur Général.

Les membres des comités consultatifs sont nommés par le Directeur Général du BIANCO sur proposition d'une liste établie et présentée par chaque Directeur Territorial.

Les comités consultatifs sont chargés, dans leur domaine respectif, de donner des avis sur :

- les rapports relatifs aux investigations qui ont échoué et aux plaintes ne pouvant pas donner lieu à une investigation, préalablement à la prise d'une décision de classement par le Directeur Général ;
- la prévention contre la corruption et les infractions assimilées ;
- les relations avec les citoyens.

Le mandat des membres est fixé pour une année tacitement renouvelable cinq fois et pour un maximum de six années en poste continu.

La périodicité des réunions des membres des comités consultatifs est fixée par décision du Directeur Territorial après accord préalable du Directeur Général.

Pour le comité consultatif en « Investigation », la fréquence de la réunion est d'une fois par mois ou tous les deux mois. Par contre celle du Comité Consultatif en « Education - Prévention » s'effectue tous les trimestres.

3.2- Composition des comités consultatifs

Les comités consultatifs sont composés de membres ex officio et ès qualité. Sont nommés au titre de l'exercice 2014 :

3.2.1- Branche Territoriale d'ANTANANARIVO

3.2.1.1- Comité consultatif en Investigation

Les membres ex officio

- Monsieur le Procureur Général près de la Cour d'Appel d'Antananarivo, représenté par Madame RANDRIA MAHEFA Sahondraniaina, (Avocat Général) ;
- Monsieur le Contrôleur Général de Police ANDRIAMAMPIONONA Jean Rolland, Directeur Général de la Police Nationale, représenté par le Commissaire Divisionnaire de Police RORONY Modeste, Directeur de la Répression de la Délinquance Financière et de la Lutte contre la Corruption ou par le Commissaire Divisionnaire de Police ANDRIANTSEHENO Joachim, Chef du Service Central de la Lutte Contre la Corruption ;
- Monsieur le Général de Division RAKOTO François Rodin, Commandant la Gendarmerie Nationale, représenté par le Colonel RANDRIANARIMANANA Mosesy, Directeur de la Police Judiciaire ;
- Maître RAHARISON Hubert, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Madagascar, représenté par Maître RAMANANDRAIBE Iharivaka, Avocat ou Maître RAKOTONIRINA Norbert, Avocat.

Les membres ès qualité

- Madame RAMIARISOA Sylvie, Secteur Privé ;
- Monsieur ANDRIAMAHENINA Bert, Médecin Honoraire, membre de la Société Civile ;
- Monsieur RAKOTOMANANA Honoré, ancien Chef d'Institution et ancien Sénateur ;
- Monsieur HASIMPIRENENA Rasolomampionona, Directeur Général des Services Fonciers.

3.2.1.2-Comité Consultatif en « Education -Prévention »

Les membres ex officio

- Madame RAZAFIMANDIMBY Vololonirina Lucie, Directeur Général de la Fonction Publique ;
- Madame RAKOTONDRABE Noeline, Directeur de l'Administration des Juridictions MINJUS ;
- Madame RAHELINIRINA Vaosolo Esthela, Directeur de l'Office de l'Education de Masse et du Civisme auprès du MEN ;
- Monsieur RAKOTO Andriatiana, Directeur de la Législation et de la Valeur auprès de la Direction Générale des Douanes.

Les membres ès qualité

- Madame RAMANAMIHANTATSOARANA Monique, Professeur à l'Université d'Antananarivo ;
- Monsieur RAJAONERA Fredy, Vice Président du Syndicat des Industries de Madagascar ;
- Père RAHARISON Alain Thierry, Secrétaire Général de la Commission Episcopale Justice et Paix Madagascar
- Monsieur RANDRIAMAMORISOA Marc, Directeur de Formation- auprès de la Direction Générale des Impôts
- Monsieur RASARELY Etienne, Coordonnateur de l'ONESF ;
- Monsieur RAOILISON Guy, Directeur de l'Administration Minière.

3.2.2.- Branche Territoriale de TOAMASINA

3.2.2.1- Comité consultatif en Investigation

Les membres ex officio

- Maître BARON SU MING AH WAI Claudine, Avocat, délégué du Bâtonnier ;
- Monsieur ANDRIAMIHANGY Georges Florence, Procureur Général près la Cour d'Appel Toamasina ;
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police LIE, Directeur Inter-Régional de la Sécurité Publique de Toamasina ;
- Monsieur le Général de Brigade ANDRIANJANAKA Njatoarisoa, Commandant la CIRGN Toamasina.

Les membres ès qualité

- Monsieur RAZAFINDRABE Joseph Ernest G, Président du KMF/CNOE.
- Monsieur BODA Narison Richard, Enseignant Chercheur à l'Université de Toamasina ;
- Monsieur VELONTRASINA Julien, Enseignant Chercheur à la faculté de Droit, d'Economie et de Gestion de l'Université de Toamasina ;

3.2.2.2- Comité Consultatif en « Education- Prévention »

Les membres ex officio

- Monsieur JEAN Noël, Représentant du Directeur Régional de l'Education Nationale ;
- Madame MICHEL Josiane Hélène, Représentant du Directeur Régional de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales ;
- Monsieur AMABLE André Benjamin, Directeur Inter-Régional du Ministère auprès de la Présidence chargé des Ressources Stratégiques ;
- Monsieur RANDRIANAIVOSON Harilanto, Receveur des Douanes.

Les membres ès qualité

- Monsieur ZOELISON Arthur, Réalisateur Audiovisuel à la TVM Toamasina ;
- Monsieur RASOLOFONJATOVO Nestor, Directeur de la Radio Télévision FMA ;
- Monsieur RAKOTOMAHAZO Thierry, Directeur de Transit
- Monsieur BOTO Edmond, Consultant ;
- Monsieur RABEARISON Frédéric, Directeur Régional de la Santé Publique ;
- Madame RASOAMANANTENA Marie Ange, Directeur de l'ONG ODDIT.

3.2.3- Branche Territoriale d'ANTSIRANANA

2.3.3.1- Comité consultatif en Investigation

Les membres ex officio

- Monsieur RAVOAHANGY Yvon Christiano, Procureur Général près la Cour d'Appel (PGCA) ;
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police FRANCOIS, Directeur Inter Régional de la Sécurité Publique d'Antsiranana ;
- Monsieur le Colonel TSIVAHINY Patrick, Commandant la Circonscription de la Gendarmerie Nationale Antsiranana
- Monsieur MAHASOLO Bruno Ernest, Avocat, Représentant du Bâtonnier.

Les membres ès qualité

- Monsieur JAODADY Amélien, Inspecteur d'Etat, Contrôleur des dépenses engagées ;
- Monsieur le Docteur GOVINDJEE Anante, Médecin d'entreprise ;
- Monsieur DANY BEMALY, Commerçant ;
- Monsieur RASOLONIRINARIMANANA Haingo, Coordonnateur Régional de SAGE - DIANA.

2.3.3.2.- Comité Consultatif en « Education-Prévention »

Les membres ex officio

- Monsieur SAMUEL, Directeur Régional de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Représentant de l'Education Nationale
- Monsieur FENO Georges, Directeur Inter-Régional de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire
- Docteur RALAIARIPARANY Fidélis Odon, Directeur Régional de la Santé Publique -DIANA
- Monsieur JAONOSY Juslin, Directeur du Développement Régional - DIANA

Les membres ès qualité

- Révérend Père ZAFISORATRA Simon, Directeur de Radio Faniry, Représentant de la Société Civile
- Monsieur SAID M'ZE, Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, Représentant du Secteur Privé
- Monsieur RAZAFIMAHATRATRA Laurent Alfred, Expert en Fiscalité, et remplacé par Monsieur MBALO Ranaivo Fidèle, Président du Tribunal Administratif
- Madame ANNE Raymonde, 2^{ème} Substitut du Procureur de la République auprès du TPI Antsiranana, Expert en prévention
- Madame RAOELIVOLOLONA Tefy, Directeur de l'Ecole Supérieure Polytechnique, Expert en éducation
- Monsieur RAJERISIA Denis, Rédacteur en Chef de la RTVM auprès de la Direction Inter-Régionale de la Communication DIANA – SOFIA

3.2.4- Branche Territoriale de TOLIARA

3.2.4.1- Comité consultatif en Investigation

Les membres ex officio

- Monsieur TSABOTO Jacques Adolphe, Procureur Général près la Cour d'Appel (PGCA) de Toliara ;
- Monsieur le Général de Brigade IAMA Radafy, Commandant la Circonscription de la Gendarmerie Nationale de Toliara ;
- Monsieur le Contrôleur Général de Police TOLOJANAHARY Zenith, Directeur Inter-Régional de la Sécurité Publique de Toliara ;
- Maître RAKOLOLAHY J. Luc, Avocat, Délégué du Bâtonnier de l'Ordre des Avocat.

Les membres ès qualité

- Madame RAKOTONDRAINIVONONA Emilie, Vice Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Toliara
- Monsieur RASOLOFOMASY Simon Seta, Doyen de la Faculté DEGS à l'Université de Toliara ;
- Monsieur JAOVITA Albert, Professeur, Vice-Président de la Plateforme Régionale des OSC ;
- Monsieur LEVONDRINARISOA Lova Bonard, Directeur d'Agence de la BNI/CI.

3.2.4.2- Comité Consultatif en « Education-Prévention »

Les membres ex officio

- Monsieur PASCAL, Directeur Régional de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
- Monsieur RANDRIANARISOA Yvon Pierre, Chef de Service Appui aux Communes, Service de la Décentralisation
- Un représentant de la Direction Régionale de l'Education Nationale
- Un représentant de la Direction Inter-régionale auprès de la Présidence Chargé des Ressources Stratégiques

Les membres ès qualité

- Monsieur ENIAVISOA, Inspecteur d'Etat, Délégué du Contrôle Financier
- Monsieur DIELIBOU YOUSOUF Somano, Avocat au Barreau de Madagascar
- Madame RAHOLIMALALA Angèle, Auditeur financier, Directeur d'Agence Cabinet SAGA
- Madame DEVILLE Monja Fokonontsoa, membre de la Société Civile
- Monsieur SHALIM Sheraly, Opérateur économique, Président de l'Office Régional du Tourisme
- Monsieur ZAMANDARY Christian, Directeur Interrégional de la Communication.

3.2.5- Branche Territoriale de MAHAJANGA

3.2.5.1- Comité consultatif en Investigation

Les membres ex officio

- Monsieur HANONDAZA, Procureur Général près la Cour d'Appel de Mahajanga ;
- Monsieur le Commissaire Principal de Police RAKOTOMALALA Fanomezantsoa, Directeur Inter-Régional de la Sécurité Publique de Mahajanga ;
- Monsieur le Colonel RABEARISON Charles, Commandant de la CIRGN de Mahajanga ;
- Maître ALIBAY Moïse, Délégué de l'ordre des Avocats de Mahajanga.

Les membres ès qualité

- Madame RAMIANDRASOA Véronique, Premier Président de la Cour d'Appel de Mahajanga ;
- Madame RANDRIAMAROMANANA Onivola, Secrétaire Général du Groupement des entreprises privées à Mahajanga ;
- Monsieur QU SAID Hassan, Président du Sojabe Mahajanga ;
- Monsieur le Pasteur ANDRIANARILALA Daniel Hubert de la FJKM Ziona Vaovao.

3.2.5.2- Comité Consultatif en « Education-Prévention »

Les membres ex officio

- Monsieur ABRASSE MASSOUD, Directeur Régional de la Décentralisation ;
- Monsieur TIANDRAINY Anzizy Jean Ferlin, Directeur Régional de la Communication ;
- Monsieur ANDRE Pierrot, Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie ;
- Professeur TIANDAZA DINARLY Odilon, Directeur du Centre Hospitalier Universitaire d'Androva ;

Les membres ès-qualité

- Madame RANORINE, Présidente du Tribunal de Première Instance de Mahajanga ;
- Madame RAKOTOASIMBOLA Jemima, Journaliste de la Société Civile KOMANGA ;
- Madame RASOARINDAZA Séraphine, Membre de l'Association Justice et Paix de Mahajanga ;
- Monsieur JOSOA Tony, Rédacteur en Chef de la Station M3TV Mahajanga ;

3.2.6- Branche Territoriale de FIANARANTSOA

3.2.6.1- Comité consultatif en Investigation

Les membres ex officio

- Madame RAKOTONIAINA Justin Annie, Avocat, représentant le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à Fianarantsoa ;
- Monsieur RANDRIANIRINA Mahandrisoa Edmond, Procureur Général près la Cour d'Appel de Fianarantsoa ;
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police RAFANOMEZANTSOA Roger, Directeur Inter-Régional de la Sécurité Publique de Fianarantsoa ;
- Monsieur le Colonel GELLE Serge, Commandant la Circonscription de la Gendarmerie Nationale de Fianarantsoa.

Les membres ès qualité

- Madame NARAZANA, Enseignant-Chercheur à l'Université de Fianarantsoa (Faculté de Droit) ;
- Monsieur RANDRIANJANAKA Georges, Représentant la Société Civile ;
- Monsieur RAVELOJAONA Jean Harson, Expert Comptable et Financier ;
- Monsieur RAKOTOSON Georges Antoine, Colonel retraité de la Gendarmerie Nationale.

3.2.6.2- Comité Consultatif en « Education-Prévention »

Les membres ex officio

- Madame RABARISOA Lydia, Président par intérim du Tribunal Administratif de Fianarantsoa ;
- Monsieur RAZAFINDRASALA Andriambaonirina, Directeur Régional de la Fonction Publique, de l'Emploi, du Travail et des Lois Sociales ;
- Monsieur RAKOTONANDRASANA Marcel, DREN - Haute Matsiatra ;
- Monsieur FREDERIC, Directeur Inter-Régional de l'Inspection Générale de l'Etat ;

Les membres ès qualité

- Madame RAZAFINDRATSIMA Clarisse, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, Université de Fianarantsoa
- Madame RASOALANDINIRINA Olga, Expert en Communication rurale
- Madame RAZANAMAHEFA Désirée Marie Stella, Directeur Exécutif du Centre d'Echanges et de Documentation Interinstitutionnels (CEDII) ;
- Madame RAZAFINDRAHASY Amélie, Coordinateur de l'ONG Fiantso Madagascar
- Monsieur HERISON Olivier, Conseiller près la Cour des Comptes
- Monsieur RAZAFINDRAINIBE RahajaHarjao, Directeur Général Adjoint du Réseau TIAVO

3.3- Réalisations et recommandations des membres des Comités Consultatifs

3.3.1- Volet investigation

Tableau 27: Etat des dossiers soumis pour examen des Comités Consultatifs en Investigation

Rubriques	TNR	FNR	TMS	MJG	TLR	ANTS	TOTAL
Dossiers (rapports) à présenter aux CCI	92	49	56	57	55	114	423
Dossiers (rapports) soumis aux CCI	78	21	60	56	53	50	318
Dossiers classés par CCI	78	21	57	56	51	50	313
Dossiers non classés par le Comité Consultatif	0	0	3	0	2	0	5
Pourcentage des dossiers soumis aux CCI par rapport aux dossiers à présenter	84,78%	42,85%	107%	98,24%	96,36%	43,85%	75,17%
Instances des dossiers, à présenter au CCI	15	32	22	81	2	388	540

- Dans ce tableau, les dossiers délibérés investigables au titre des années 2013, 2012 et 2011 figurent parmi les 650 dossiers traités en 2014, tant que ceux-ci ne soient pas prescrits au moment de leur traitement. Les dossiers investigables concernent uniquement les réalisations de l'exercice 2014.

- Les 423 dossiers à présenter aux réunions des membres du Comité Consultatif des Investigations sont parmi les 650 dossiers traités de l'année 2014. Les 227 restants ont été transmis aux juridictions.

- 318 dossiers ont été soumis aux réunions des membres du Comité Consultatif des Investigations durant l'année 2014. Ils figurent parmi les 423 dossiers à présenter. Cela signifie que 105 d'entre eux constituent les instances de l'année 2014 à présenter aux réunions de l'année 2015 en sus des instances des années précédentes.

- Le nombre de dossiers soumis pour examen et les décisions de classement prononcées par les Comités Consultatifs des Branches Territoriales au cours de l'année 2014 sont récapitulés comme suit :

Tableau 28: Etat des dossiers classés sur décision des Comités Consultatifs en Investigation

Rubriques	TNR	FNR	TMS	MJG	TLR	ANTS	TOTAL
Dossiers soumis aux CCI	78	21	60	56	53	50	318
Dossiers classés par CCI	78	21	57	56	51	50	313
% dossiers classés par rapport dossiers soumis aux CCI	100%	100%	95%	100%	96,22%	100%	98,42%

- Presque la totalité des dossiers soumis pour l'examen des Comités Consultatifs en Investigation (CCI) a reçu la décision de classement sans suite.
- Seuls cinq (5) dossiers sur les trois cent dix huit (318) présentés aux CCI ont fait l'objet de reprise des travaux complémentaires d'investigation en vue de réunir les éléments constitutifs des infractions correspondantes.

Tableau 29: Récapitulation des dossiers soumis aux membres du Comité Consultatif

Rubriques	TNR	FNR	TMS	MJG	TLR	ANTS	TOTAL
Dossiers (rapports) à présenter aux CCI	92	49	56	57	55	114	423
Dossiers (rapports) soumis aux CCI	78	21	60	56	53	50	318
Dossiers classés par CCI	78	21	57	56	51	50	313
Dossiers non classés par le Comité Consultatif	0	0	3	0	2	0	5
Pourcentage des dossiers soumis aux CCI par rapport aux dossiers à présenter	84,78%	42,85%	107%	98,24%	96,36%	43,85%	75,17%
Instances des dossiers, à présenter au CCI	15	32	22	81	2	388	540

- 75,17% des dossiers (rapports) à présenter ont été soumis aux réunions des Membres du Comité Consultatif des Investigations durant l'exercice 2014.
- Au 31 décembre 2014, le nombre des instances est de 540 dont 105 pour l'année 2014 et 435 issus des investigations des années précédentes (2013, 2012, 2011, etc...). A signaler que 388 d'entre eux appartiennent à la Branche Territoriale d'Antsiranana.

3.3.2- Volets Education - Prévention - Communication

3.3.2.1-Conseils d'ordre général

- Favoriser la participation active des Régions dans l'élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption ;
- Procéder à un sondage de la population locale pour mieux apprécier l'efficacité de la lutte contre la corruption menée par le BIANCO ;
- Sensibiliser et appuyer les responsables au sein des différents Départements ministériels à initier des actions de lutte anti-corruption en leur sein ;
- Procéder à la refonte des textes pour élargir davantage le pouvoir du BIANCO et ce pour plus de détermination des professionnels du Secteur privé dans la lutte anti-corruption ;
- Contribuer à la réforme dans la fonction publique pour une meilleure efficacité de la Lutte Contre la Corruption (des problèmes constatés entre autres l'inégalité flagrante des avantages perçus par des agents d'un Ministère à l'autre) :
 - Effectuer des descentes périodiques et régulières au niveau des Ministères pour y recueillir des informations relatives à l'évolution de la corruption, une autre forme de prévention de corruption ;
 - Ou collaborer étroitement avec le Service de contrôle /inspection interne de chaque Département et/ou avec l'IGE ;
- Dans le cadre de passation de service entre le personnel entrant et sortant :
 - Elaborer un terme de référence relatif aux passations de service (ou code régissant le comportement des agents publics et gestion des matériels pendant la passation de service) et aux principes fondamentaux régissant la mission et les responsabilités de chaque niveau au sein des Départements ministériels ;
 - Renforcer la fluidité d'information relative aux changements de responsables à l'endroit de ceux qui sont nouvellement nommés et surtout à l'endroit de ceux qui sont partis ;
 - Rappeler aux agents publics les dispositions nécessaires régissant la passation de service : respect du manuel de procédure préétabli, mise à jour systématique de comptabilité des matières,...
- Promouvoir la dénonciation des pratiques de corruption au sein de l'Administration par le renforcement du système de protection et les possibilités d'encouragement des dénonciateurs.

3.3.2.2- Volet Education

- Faire assister les éducateurs du BIANCO par un « spécialiste » du secteur concerné et/ou suivant les cibles lors des activités de sensibilisation anti-corruption ;
- Insérer depuis l'école primaire jusqu'au niveau universitaire l'éducation de la population à l'anti-corruption ;
- Mobiliser directement les usagers de la route à la télévision et/ou à la radio de proximité par des messages de sensibilisation anti-corruption et mettre en place un système de suivi d'opérationnalité d'un Comité Régional Mixte chargé de la sécurité routière et la LCC dans toutes les régions de l'Île ;
- Faire couvrir par les medias les séances de sensibilisation en LCC nécessitant aussi l'adhésion du public ;
- Sensibiliser les cibles dans des zones de risques de corruption et former les citoyens à bien formuler leurs doléances ;
- Formaliser la responsabilisation des différents Départements ministériels à mener des actions de lutte anti-corruption ;
- Partager au BIANCO les bonnes pratiques pour contribuer efficacement à la lutte contre les trafics illicites des ressources et, en particulier, le bois de rose ;
- Produire des émissions relatant les méfaits de la corruption par le biais de sketches ou des scènes humoristiques facilitant la réception des messages ;
- Réaliser les préalables nécessaires avec des entités partenaires avant que le BIANCO mène une communication sur les affaires de corruption ;

- Capitaliser les expériences des OSC comme l'ONG FIANTSO Madagascar lors de la mise en place et l'opérationnalisation de l'observatoire de justice.

3.3.2.3- Volet Prévention

- A propos du recrutement des fonctionnaires, par voie de concours ou de recrutement sur titre :
 - Renforcer davantage l'appui du BIANCO dans la réalisation des concours administratifs pour cerner les risques de corruption dans ce domaine : prévoir la mise en place d'une cellule chargée de la réalisation des différents concours administratifs et intensifier la publication des résultats des concours administratifs pour garantir la transparence dans la réalisation de ces concours,
 - Mener une réflexion sur la prévention de corruption dans le processus de recrutement des fonctionnaires au sein des différents Départements ministériels et en particulier sur les modalités de recrutement sur titre,
 - Mener une réflexion sur la possibilité de retrait progressif de la présence du BIANCO dans le processus de sécurisation du concours administratif,
 - Faire des pressions aux entités organisatrices de concours pour qu'elles suivent strictement les mesures préventives recommandées,
 - Effectuer un plaidoyer auprès des entités organisatrices pour qu'elles utilisent le logiciel officiel de traitement des données a-Harihary élaboré par le MINFOP,
 - Appuyer les entités organisatrices de concours à améliorer leur suivi sur le respect de critères d'éligibilité des candidats aux concours,
 - Renforcer la réactivité des deux entités partenaires : MFPTLS et BIANCO, face aux différentes formes de non respect des mesures préconisées par l'entité organisatrice du concours,
 - Développer un système permettant le respect des principes de méritocratie, d'intégrité et de compétence dans le processus de recrutement administratif sur concours et sur titre,
 - Faire une communication officielle à chaque phase du concours, surtout en cas de violation des termes de la convention de collaboration,
 - Soutenir les responsables de l'entité organisatrice à résister contre les pressions et les abus des autorités,
 - Renforcer la vérification systématique des feuilles de copie et des bordereaux des notes des candidats admissibles et admis définitivement,
 - Vulgariser les rapports d'assistance aux concours pour mieux informer le public.
- Dans le cadre de la mise en place des dispositifs anti-corruption :
 - Prioriser les services accueillant beaucoup d'utilisateurs dans la mise en place des mesures de prévention de la corruption,
 - Intensifier la vulgarisation des différentes procédures administratives auprès de la population pour l'efficacité des mesures de prévention de la corruption et responsabiliser les agents de contrôle au sein des départements ministériels pour la fluidité et la traçabilité des informations : Renforcer la transparence des circuits dans la procédure administrative,
 - Collaborer avec les Ministères concernés sur la publication des résultats de la mise en place des dispositifs anti-corruption menée avec le BIANCO,
 - Appuyer la mise en place ou le renforcement d'un système de contrôle efficace au sein de l'Administration et encourager l'application des sanctions positives pour les partenaires ou entités ayant vu l'adhésion à la lutte contre la corruption,

- Procéder à des actions de sensibilisation et prévoir des séances de vulgarisation des textes sur la protection du domaine public destiné aux Services Publics de l'Etat,
 - Réaliser des activités relatives à la prévention de la corruption dans la gestion des ressources naturelles,
- Pour sécuriser les examens officiels, mettre en place un Comité AD'HOC composé des représentants du BIANCO, des parents, des enseignants et de la société civile.

3.3.2.4.- Volet Communication

- Poursuivre la mise en place de panneau de sensibilisation à la lutte contre la corruption à l'entrée des villes ;
- En plus des projections en LED, négocier avec les entités dont leurs salles d'attente sont disposées d'écrans géants, (à savoir : le Trésor, la CNAPS, l'Aéroport d'Ivato, l'Hôpital Befelatanana...) à lancer des messages anti-corruption (messages pas trop rapides, traduits en malagasy, de choc et mettant en exergue les méfaits de la corruption) ;
- Doter des ressources financières conséquentes pour financer la médiatisation des réalisations du BIANCO ;
- Plaidoyer pour la diffusion gratuite des messages anti-corruption aux médias publics ;
- Renforcer la collaboration avec la station publique RNM /TVM de couverture nationale et de ses démembrements de proximité pour véhiculer des messages anti-corruption ;
- Renforcer le matraquage par des clips sur la LCC ;
- Améliorer les contenus des supports audiovisuels de masse produits pour qu'ils ne soient pas théoriques et par voie de conséquence difficiles à comprendre pour le grand public.

4

Budget de l'exercice 2015

Tableau 30: Budget et schéma de financement des activités de l'exercice 2015

RUBRIQUE	BUDGET 2015	ETAT MALAGASY			PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS							TOTAL FINANCEMENT	% COUVERTURE		
		LFI	LFR	TOTAL	Acquis (BAD et PNUD) et en vue (PIC2)			A RECHERCHER	TOTAL GENERAL	ETAT	PTF		TOTAL		
					BAD	PNUD	PIC2							TOTAL	
1.- ACTIVITES DE LCC	4 488 426	274 873	1 711 237	1 986 110	876 600	81 000	16 000	973 600	1 528 716	2 502 316	4 488 426	44	56	100	
- Activités opérationnelles	2 472 203	235 823	1 297 334	1 533 157	187 000	0	16 000	203 000	736 046	939 046	2 472 203	62	38	100	
- Investigation	977 255	121 873	815 382	937 255	40 000			40 000		40 000	977 255	96	4	100	
- Prévention	650 610	37 953	79 985	117 938	117 000			117 000	415 672	532 672	650 610	18	82	100	
- Education	844 338	75 997	401 967	477 964	30 000		16 000	46 000	320 374	366 374	844 338	57	43	100	
- Comités Consultatifs	37 050	37 050		37 050				0		0	37 050	100	0	100	
- Révision SNLCC et mis à jour des textes	83 000	2 000		2 000		81 000		81 000		81 000	83 000	2	98	100	
- Appui Opérationnel	934 289		115 147	115 147	347 000			347 000	472 142	819 142	934 289	12	88	100	
- Réunions / conférences internationales	70 000		20 000	20 000				0	50 000	50 000	70 000	29	71	100	
- Communication	361 134		240 756	240 756				0	120 378	120 378	361 134	67	33	100	
- Formation	530 750		38 000	38 000	342 600			342 600	150 150	492 750	530 750	7	93	100	
2.- INVESTISSEMENT	3 303 332	0	1 061 162	1 061 162	470 600	0	9 200	479 800	1 762 370	2 242 170	3 303 332	32	68	100	
3.- FONCTIONNEMENT	6 997 112	3 216 877	3 780 235	6 997 112	0	0	0	0	0	0	6 997 112	100	0	100	
- Salaire	3 823 421	2 852 026	971 395	3 823 421				0		0	3 823 421	100	0	100	
- I R S A (Arriérés 2012 à 2014; 1 095 441 KMGA)	1 577 122	207 396	1 369 726	1 577 122				0		0	1 577 122	100	0	100	
- Autres charges de fonctionnement	1 596 569	157 455	1 439 114	1 596 569				0		0	1 596 569	100	0	100	
BUDGET 2015 (En Milliers d'Ariary)	14 788 870	3 491 750	6 552 634	10 044 384	1 347 200	81 000	25 200	1 453 400	3 291 086	4 744 486	14 788 870	68	32	100	

5

Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Madagascar depuis 2002, selon Transparency International

Année	Score IPC	rang
2002	1.7 / 10	96 ^{ème} / 120
2003	2.6 / 10	88 ^{ème} / 133
2004	3.1 / 10	82 ^{ème} / 146
2005	2.8 / 10	97 ^{ème} / 159
2006	3.1 / 10	84 ^{ème} / 163
2007	3.2 / 10	94 ^{ème} / 179
2008	3.4 / 10	85 ^{ème} / 180
2009	3.0 / 10	99 ^{ème} / 180
2010	2.6 / 10	123 ^{ème} / 178
2011	3.0 / 10	100 ^{ème} / 183
2012	32 / 100	118 ^{ème} / 175
2013	28 / 100	127 ^{ème} / 180
2014	28 / 100	133 ^{ème} / 174